



DITRIM

DOCUMENT D'INFORMATION TERRITORIAL SUR LES RISQUES MAJEURS

SAINt-BARTHÉLEMY



Document réalisé avec l'appui scientifique et technique des membres du projet SAFE Saint-Barth (2023-2026)

*Projet cofinancé par l'Union Européenne,
la Collectivité de Saint-Barthélemy et
l'Université de Montpellier Paul-Valéry*



Edito



Le mot du Président

En ma qualité de président de la collectivité de Saint-Barthélemy, en charge de la protection des populations, j'attache une importance particulière à l'élaboration de ce document d'information sur les risques majeurs de notre île.

Mieux connaître les risques du territoire, c'est s'assurer que chaque habitant de l'île est un acteur de la sécurité civile, c'est donc s'assurer que chacun agisse en responsabilité en cas d'événement de sécurité civile.

Il faut aussi prendre conscience que Saint-Barthélemy reçoit régulièrement des nouveaux habitants qui doivent être tenus informés que notre situation géographique nous expose à des risques spécifiques.

J'ai également comme priorité de conserver et de communiquer sur la mémoire des événements majeurs que notre territoire a connus.

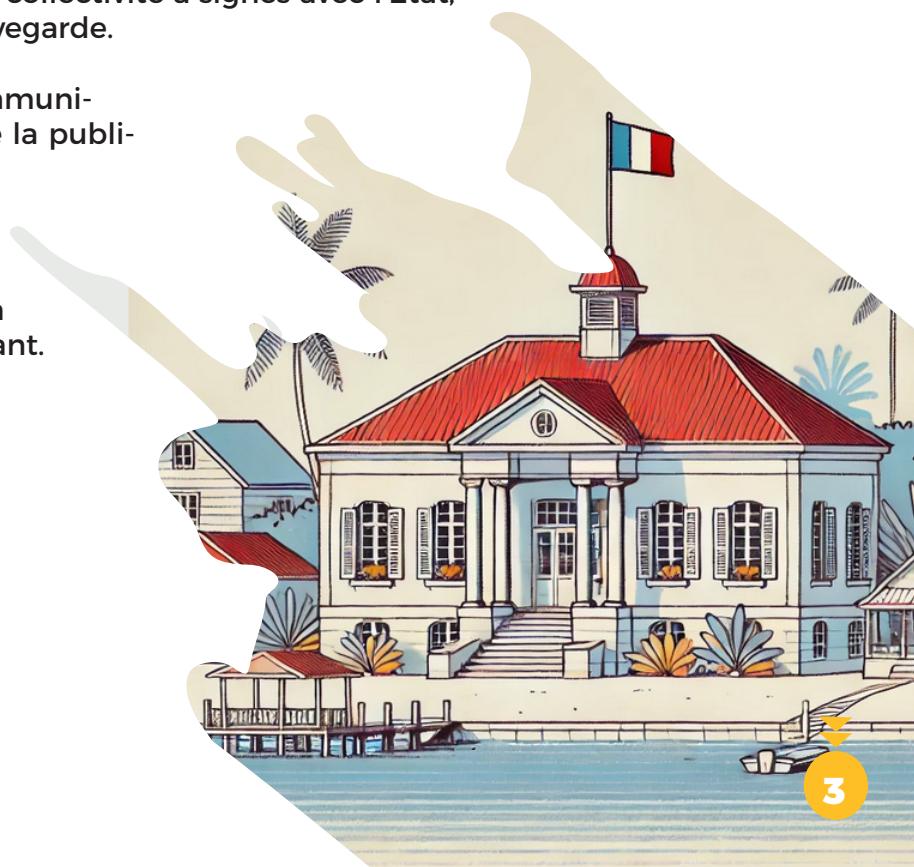
Notre collectivité a beaucoup œuvré dans le sens de la résilience depuis le passage du cyclone Irma en 2017.

Les investissements ont été nombreux, que ce soit sur nos réseaux, sur nos moyens de communication et plus globalement sur toutes les préconisations qui ont été faites lors des différents retours d'expérience.

Saint-Barthélemy assume ainsi pleinement sa compétence en matière environnementale et le DITRIM vient compléter les documents opérationnels que notre service territorial d'incendie et de secours a préparés et que la collectivité a signés avec l'Etat, notamment le Plan Territorial de Sauvegarde.

Des opérations d'affichages et de communications seront déployées à la suite de la publication du document d'information.

Je compte sur chaque habitant de l'île pour s'approprier ce document stratégique, se renseigner sur son contenu et le faire évoluer le cas échéant.



SOMMAIRE

» PAGES

05

L'ESSENTIEL SUR LA PRÉVENTION
DES RISQUES MAJEURS

06 ET 07

PRÉSENTATION DU DITRIM
ET DES RISQUES MAJEURS

08 ET 09

LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ

10 ET 11

ORGANISATION DE LA GESTION
DE CRISE

12 ET 13

ALERTE ET COMMUNICATION

14 ET 15

PIMS ET SAC D'URGENCE 72H

16 ET 17

NUMÉROS UTILES ET RÉSERVE
TERRITORIALE DE SÉCURITÉ CIVILE

» PAGES

19

LES BONS GESTES FACE
AUX RISQUES MAJEURS

20 ET 21



SÉISME

22 ET 23



VOLCAN

24 ET 25



MOUVEMENTS GRAVITAIRES

26 ET 27



TSUNAMI

28 ET 29



CYCLONE

30 ET 31



INONDATION

32 ET 33



INCENDIE

34 ET 35



CYBERSÉCURITÉ

36 À 41



TECHNOLOGIQUES

42 À 49



AUTRES RISQUES

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

« La réduction des risques doit être un processus intégratif mobilisant différentes formes de connaissances et d'actions. Afin d'appréhender le poids des catastrophes de petite et grande ampleur, il est nécessaire de s'appuyer à la fois sur la connaissance scientifique et les connaissances vernaculaires des individus menacés. »

Jean-Christophe Gaillard, 2014

L'ESSENTIEL



PRÉSENTATION DU DITRIM

» Document d'Information Territorial sur les Risques Majeurs

Le Document d'Information Territorial sur les Risques Majeurs (DITRIM) est un document qui vise à informer les populations locales sur les risques naturels, technologiques ou sanitaires majeurs.



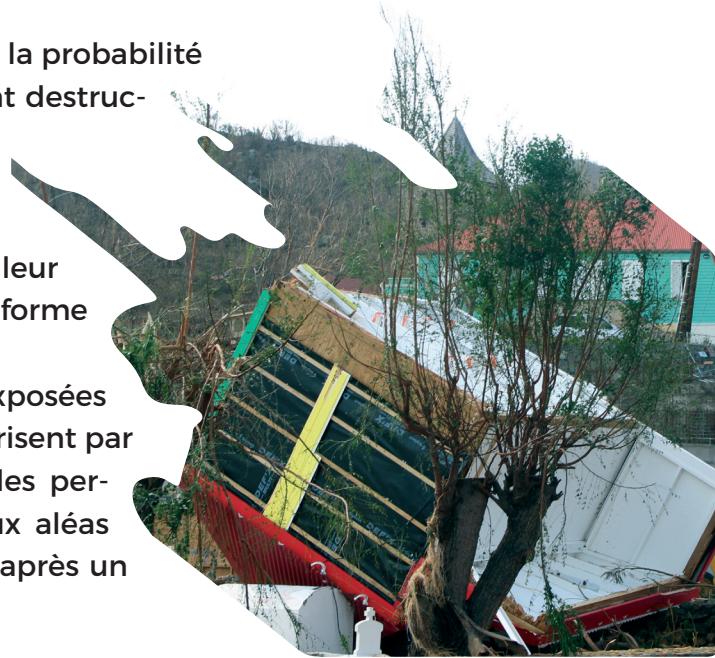
Ce document est mis à disposition par les autorités locales et comprend des informations sur les différents types de risques présents dans la région, les mesures de prévention et de protection, ainsi que les consignes à suivre en cas d'alerte ou de catastrophe.

Le DITRIM a pour objectif de sensibiliser la population aux dangers potentiels et de promouvoir une culture des risques grâce à des mesures préventives efficaces.

Les risques naturels naissent de la combinaison entre la probabilité de survenue d'un phénomène naturel potentiellement destructeur et l'ampleur des dommages qu'il pourrait causer aux personnes, aux biens ou aux infrastructures sur un territoire.

Le terme **d'aléa** recouvre les phénomènes naturels et leur potentiel plus ou moins destructeur exprimé sous la forme d'une probabilité.

Les enjeux sont définis par les biens et les personnes exposées directement ou indirectement aux aléas. Ils se caractérisent par une **vulnérabilité** qui reflète la fragilité des biens, des personnes, des systèmes sociaux, des territoires face aux aléas et leur éventuelle capacité à se restaurer, s'améliorer après un dommage (résilience).



» ALÉA X (ENJEUX X VULNÉRABILITÉS) = RISQUE MAJEUR

Ces risques peuvent être naturels (comme les séismes, les inondations, les cyclones), technologiques (comme les accidents industriels, les incidents nucléaires), sanitaires (comme les épidémies, les pandémies) ou encore liés à des activités humaines (comme le terrorisme, la cybercriminalité). Les risques majeurs nécessitent souvent des mesures de prévention, de surveillance et de gestion spécifiques pour réduire leur impact et protéger les populations concernées.

10 RISQUES MAJEURS SUR L'ÎLE DE SAINT-BARTHÉLEMY



LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ

» Anticiper, informer, alerter

En matière de sécurité face aux risques naturels, l'action de la Collectivité prend trois formes principales : l'anticipation, l'information, l'alerte. Ces trois domaines d'expertise nécessitent également de tisser un réseau de collaborations et des partenariats entre : agents opérationnels, scientifiques spécialisés dans la prévention et la gestion des risques et des crises et autorités publiques.

Anticiper



Connaissance des aléas et des risques

Réaliser des diagnostics de vulnérabilité : cartographie à une échelle fine des interactions entre les phénomènes naturels (effets dominos etc.) et les enjeux territoriaux. Évaluer les dommages post catastrophe. Possibilité de synthétiser ces résultats dans des documents réglementaires comme le Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn).

Sensibilisation et formation

Faire des campagnes de sensibilisation de la population aux risques naturels, former sur les gestes de premiers secours et les comportements à adopter en cas de catastrophe, notamment lors des saisons cycloniques (Document d'Information Territorial sur les Risques Majeurs (DITRIM), plaquettes de prévention).

Gestion des risques et planification urbaine

Élaborer un Plan Territorial/Communal de Sauvegarde (PTS/PCS) pour l'aide à la prise de décision et limiter la construction dans les zones à risques.

Respecter les normes de construction résistantes aux aléas (parasismique et paracyclonique), les zones de non-construction dans les zones à haut risque, et les infrastructures vertes.

Informer



Organisation d'exercices de gestion de crise

Élaborer des exercices de gestion de crise avec les différentes parties prenantes du territoire pour permettre de tester les outils, moyens et process et de former les autorités publiques.

Alerter



Alerte et surveillance

Développer et mettre en place des systèmes d'alerte précoce basés sur des capteurs en temps réel, des alertes SMS, des applications mobiles, et des réseaux sociaux. Privilégier les systèmes de surveillance en temps réel pour le suivi des phénomènes à l'échelle régionale et locale.

Information et communication publique

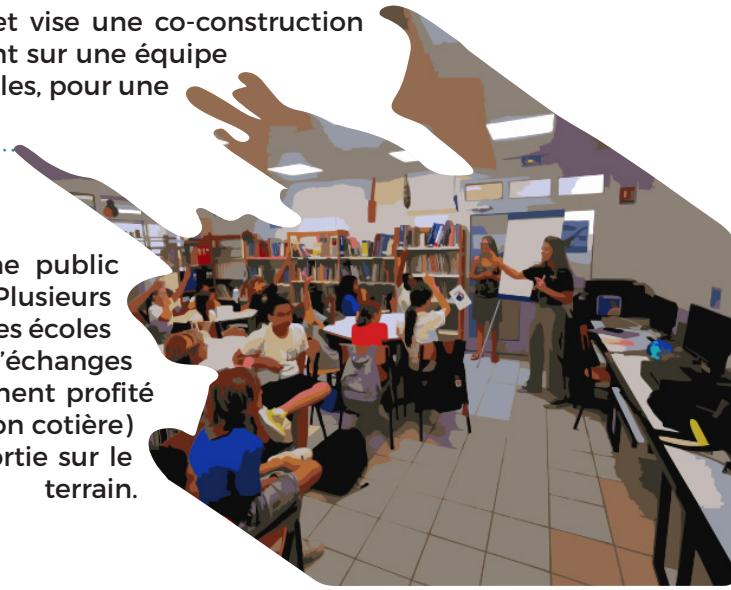
Élaborer des stratégies de communication efficaces pour informer rapidement et clairement la population des mesures à prendre en cas de catastrophe.

Exemples d'actions menées

LA PRÉVENTION DES RISQUES

La Collectivité a mené plusieurs actions de prévention et notamment dans le cadre du projet de recherche SAFE Saint-Barth (2023-2026). Ce projet vise une co-construction d'outils et de supports avec et pour le territoire, en s'appuyant sur une équipe de scientifiques des risques naturels et les connaissances locales, pour une organisation pérenne face aux crises.

En matière de sensibilisation, des actions auprès du jeune public et notamment des scolaires ont été menées en 2024. Plusieurs interventions en classe et en extérieur ont déjà eu lieu dans les écoles de l'île. Des élèves de 6^{ème} et 3^{ème} ont bénéficié de temps d'échanges autour de la thématique des risques naturels. Ils ont également profité d'une présentation des risques locaux (chutes de blocs, érosion cotière) par l'observation de leur environnement direct lors d'une sortie sur le terrain.



En matière de préparation et d'exercices de crise, quatre exercices de gestion de crise ont été réalisés. Les retours d'expérience de ces exercices grandeur nature vont permettre d'améliorer la préparation de la gestion de crise du Centre Opérationnel Territorial (COT) de Saint-Barthélemy et les différentes cellules de crise qui le composent. D'autres actions telles que la pose de panneaux d'évacuation face au risque de tsunami ont également eu lieu pour permettre ainsi à l'ensemble de la population d'évacuer en cas de tsunami.



En matière d'alerte et de surveillance à Saint-Barthélemy, de nombreuses actions sont en cours de développement. Les services météorologiques sont très actifs localement. Concernant l'alerte, plusieurs vecteurs sont déjà actifs sur l'île (page 12). Aussi, un réseau de sirènes SAIP est en train d'être installé sur l'ensemble du territoire. Des tests d'audibilité ont déjà été effectué afin de sélectionner les emplacements les plus appropriés. Le déploiement d'une dizaine de sirènes est en cours.



En matière d'aménagement du territoire, la mise à jour de la cartographie des aléas a été réalisée en 2025. Cette cartographie est disponible dans le Plan Territorial de Sauvegarde (PTS) consultable dans les locaux de la Collectivité. Concernant l'amélioration de l'organisation territoriale, le nouveau bâtiment du STIS inauguré en janvier 2025 en est un bel exemple. L'agencement de cet espace a été pensé pour accueillir les différents services de secours afin de favoriser la gestion de crise. Ces bâtiments ont également bénéficié des dernières mises aux normes parasismique et paracyclonique et répondent aux critères de sécurités en vigueur.

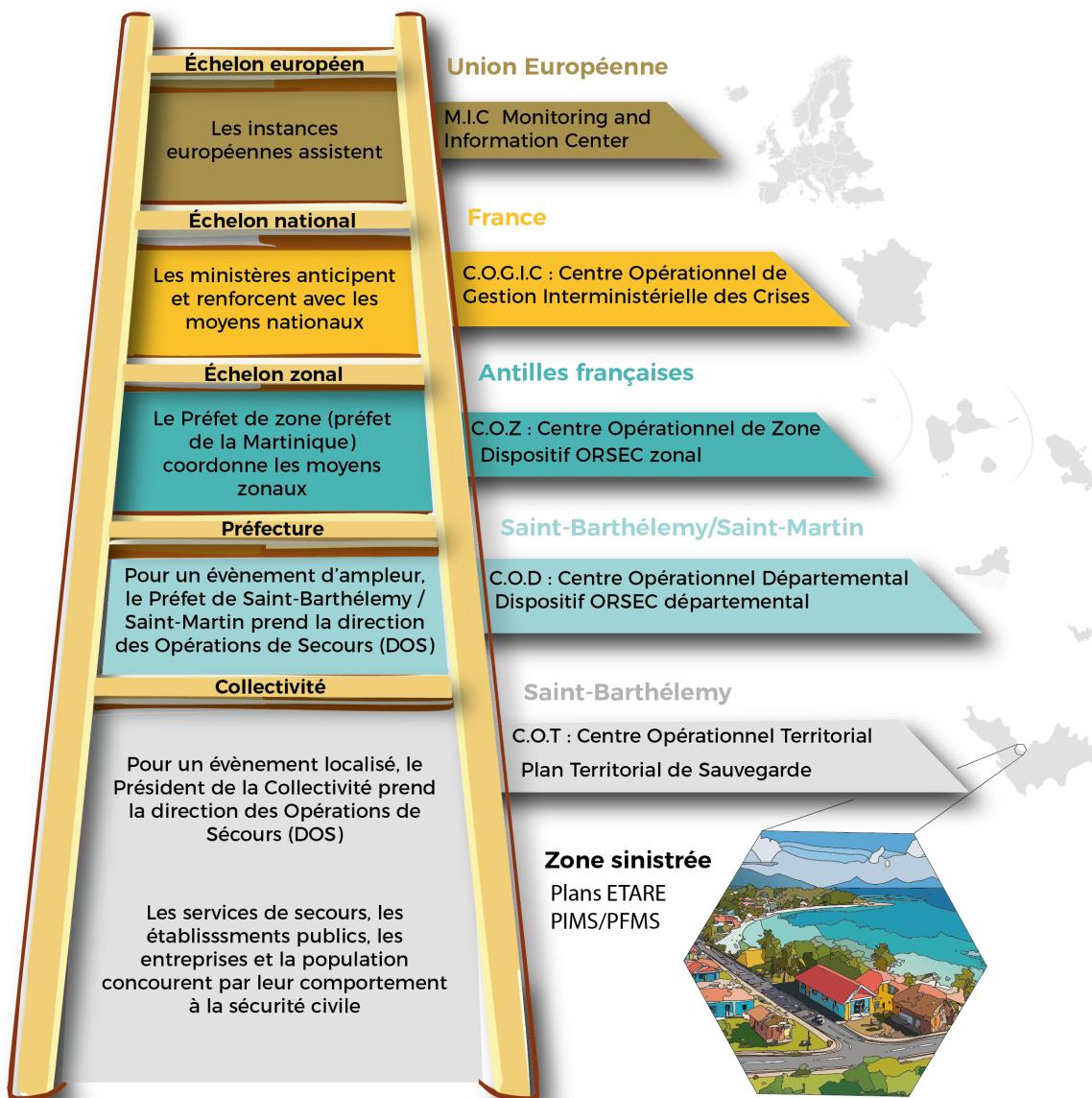


Concernant la gestion des milieux naturels, des projets sur la protection des écosystèmes notamment côtiers se multiplient. Le suivi de l'érosion côtière est une préoccupation majeure de l'Agence Territoriale de l'Environnement (ATE). En collaboration avec l'Université de Montpellier Paul-Valéry, ce vaste sujet fait office d'une thèse pour analyser et proposer des solutions durables d'ici trois ans.

ORGANISATION DE LA GESTION DE CRISE

» Organisation de la gestion de crise en France

En France, la réponse de sécurité civile s'organise selon une structure pyramidale qui mobilise une grande diversité d'acteurs aux compétences et capacités complémentaires. À la base de cette pyramide se trouvent les institutions locales, les entreprises, les associations, les hôpitaux, les centres de secours, ainsi que les citoyens eux-mêmes. Au-delà de cet échelon local, interviennent principalement les services étatiques et les services déconcentrés de l'État, qui assurent la coordination, l'expertise et le soutien nécessaire pour répondre efficacement aux situations d'urgence.



Focus sur Le rôle des citoyens

Code de la Sécurité Intérieure (CSI : Art. 272-1) : Acteurs de la sécurité civile

Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et prendre les premières dispositions nécessaires.

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un dispositif français permettant aux communes de mobiliser des citoyens bénévoles pour renforcer la résilience locale face aux risques majeurs. La Collectivité de Saint-Barthélemy dispose d'une Réserve Territoriale de Sécurité Civile depuis 2019. Cette réserve tend à se développer avec l'évolution du service sécurité civile et le recrutement de bénévoles.



Services régaliens

Services de l'État ➔ Plan ORSEC

Les services de l'État se mobilisent si le sinistre est trop important et dépasse les limites communales.

Le Préfet prend la direction des opérations et déclenche le plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile.



Institutions locales ➔ PTS

Lorsqu'un sinistre de faible ampleur a lieu sur la commune, le maire prend la direction des opérations.



À Saint-Barthélemy, le président de la Collectivité prend la direction des opérations et met en oeuvre les dispositions du Plan Territorial de Sauvegarde.

Services d'urgence et de secours

Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS)

En cas de sinistre, les SDIS agissent en coordination avec les services régaliens.



Saint-Barthélemy dispose d'un Service Territorial d'Incendie et de Secours (STIS) directement rattaché. Il compte actuellement un centre de secours localisé à Saint-Jean.

Centres hospitaliers ➔ Plan Blanc

Les établissements de santé se mobilisent en cas d'afflux massif de victimes.

À Saint-Barthélemy, il existe un centre hospitalier ; l'hôpital de Bruyn. Il dispose d'un service d'urgence et se situe à Gustavia.



Établissements Recevant du Public (ERP)

Établissement scolaire ➔ PPMS

En cas de sinistre, Les responsables d'établissements scolaires activent leur Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).



À Saint-Barthélemy, on compte deux établissements publics : un collège et une maternelle ainsi que des écoles privées ; primaire/maternelle

Les industriels ➔ POI

Le Plan d'Opération Interne (POI) concerne l'organisation et la gestion interne des incidents à l'échelle de l'entreprise. Lorsque l'impact de l'accident dépasse les limites du site, le Plan Particulier d'Intervention (PPI) lorsqu'il est défini, est déclenché par les autorités publiques.



À Saint-Barthélemy les principaux risques industriels se concentrent dans la zone de Public.

Habitation individuelle ➔ PIMS

Le Plan Individuel de Mise en Surêté (PIMS) est un dispositif destiné à aider les familles ou les individus à se préparer aux situations d'urgence liées aux risques majeurs. Ses objectifs sont :

- anticiper les risques : s'informer, se préparer, agir
- organiser la réaction : savoir réagir face à chaque risque et préparer son sac d'urgence
- minimiser les conséquences : assurer la protection des individus et limiter les impacts



ALERTE ET COMMUNICATION

» Les différents vecteurs d'alerte à Saint-Barthélemy

En cas d'évènement grave, l'alerte relève de la responsabilité du Préfet et de la Collectivité. Selon la nature de l'évènement, elle peut être diffusée par différents vecteurs : les sirènes/hauts parleurs, le téléphone, les véhicules de secours sonorisés, les panneaux à messages variables, la radio, les réseaux sociaux (comptes officiels), etc.

Vecteur



Pour améliorer l'alerte à la population en cas d'événements majeurs, l'État a déployé le dispositif FR-Alert sur l'ensemble du territoire national depuis juin 2022. Ce système permet d'informer en temps réel toute personne équipée d'un téléphone portable et présente dans une zone de danger. Il a été testé à Saint-Martin et Saint-Barthélemy le 21 mars 2025 lors de l'exercice Caribe Wave. Le déploiement du dispositif a nécessité une collaboration étroite entre les services de l'État et les opérateurs locaux. Cependant, son utilisation à Saint-Barthélemy est limitée par des questions de gouvernance, l'État étant actuellement la seule autorité habilitée à déclencher une alerte. La collectivité travaille activement, en accord avec la préfecture, pour définir un cadre d'utilisation.



La plateforme développée par Cedralis est dédiée à la gestion des événements majeurs et situations de crise. Cette plateforme est un automate d'appel. Ces systèmes sont mis en place par les collectivités et permettent de diffuser des messages d'alerte à la population directement sur les téléphones fixes ou portables par le biais d'un appel ou d'un SMS précisant les comportements à adopter. Une inscription est nécessaire pour bénéficier de ce service.

Description

En savoir plus

[Accéder au site internet FR-Alert](#)



[S'inscrire au service Cedralis](#)



Les sirènes électroniques mises en place par la Collectivité sont des sirènes du Système d'Alerte et d'Information à la Population (SAIP). Elles permettent de diffuser un signal sonore afin d'alerter la population exposée.

Le signal d'alerte complété par des consignes plus précises est diffusé en parallèle dans les bâtiments publics grâce à des hauts parleurs.

La Collectivité est dotée d'un outil capable de relayer l'alerte en direct sur les réseaux sociaux officiels (Facebook, X) et les radios locales.



Le signal national d'alerte



Le signal national d'alerte est régi par le décret n°2005-1269 du 12 octobre 2005 avec une température précise qui doit être respectée. Il comporte trois sonneries montantes et descendantes de chacune 1 minute et 41 secondes, espacées entre chaque série d'une pause de 5 secondes. Le signal de fin d'alerte est un son continu, sans changement de tonalité, durant 30 secondes. En général, les sirènes sont testées les 1^{ers} mercredis du mois à 12h ou 12h15.

Entendre le signal



Accéder au signal sonore de la sirène nationale

SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

Son modulé
61 secondes

Silence
5 secondes

Silence
5 secondes

SIGNAL NATIONAL DE FIN D'ALERTE

Son continu 30 secondes

L'application mobile de la Collectivité



Pour améliorer la diffusion des informations locales au-delà des réseaux sociaux, la Collectivité de Saint-Barthélemy a lancé sa propre application mobile, accessible gratuitement sur tous les smartphones. Développée par Neocity, déjà présent dans plus de 460 communes en France, cette application évolutive propose des services variés : informations institutionnelles, carte interactive, agenda des événements, suivi des travaux, et un module pour signaler des problèmes ou soumettre des idées. Un onglet « Prévention » regroupe toutes les informations nécessaires disponibles via différents vecteurs (FaceBook, Site internet de la Collectivité, Site internet SAFE Saint-Barth). Actuellement disponible en français et en anglais, l'application sera prochainement traduite en portugais.

Télécharger l'application



Android

Télécharger l'application



iOS

PIMS ET SAC D'URGENCE 72H

» Le Plan Individuel de Mise en Sûreté

L'objectif principal du PIMS est de permettre à chacun·e d'identifier les risques spécifiques à son environnement et d'adopter les comportements appropriés pour réduire sa vulnérabilité lors d'un événement critique. En développant une culture partagée du risque, le PIMS contribue à une meilleure gestion des crises, allégeant ainsi la charge des services de secours et augmentant les chances de sauver des vies.

Le PIMS concerne tout le monde, sans distinction d'âge ou de situation. Jeunes et adultes sont invités à élaborer leur propre plan, la démarche étant conçue pour être claire, rapide et simple.



Télécharger le
PIMS



Le PIMS se structure en trois étapes essentielles :

je m'informe : identifier les risques présents dans son environnement et connaître les comportements de sauvegarde appropriés.

je me prépare : constituer un kit d'urgence utile en cas d'évacuation ou de confinement.

j'agis : suivre les alertes météorologiques, reconnaître les signaux d'alerte aux populations, appliquer les consignes officielles et mettre en œuvre les mesures de sauvegarde.

Pour élaborer votre PIMS, il suffit de télécharger le document dédié (scanner le Qrcode) et de le remplir en suivant les instructions fournies. Ce document vous guidera pas à pas pour rassembler les informations essentielles et préparer les actions à entreprendre en cas de situation d'urgence.

» Constituer son sac d'urgence

LA PRÉVENTION DES RISQUES

Il est conseillé d'avoir un sac d'urgence par personne. Sa composition doit couvrir les cinq besoins vitaux d'une personne en cas de crise, à savoir :

- o s'hydrater : eau potable en quantité, prévoir 2L par personne au minimum
- o se nourrir : nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson
- o se soigner : trousse de premiers secours ; alcool, pansements, compresses, médicaments, traitement, trousse de toilette
- o se protéger : outils de base type couteau multifonction, double des clés, photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche, argent liquide, couverture de survie
- o se signaler : téléphone portable avec chargeur solaire, radio à piles (avec piles de rechange), lampe de poche, sifflet



1 PERSONNE = 1 SAC-À-DOS

EN SITUATION D'URGENCE, IL FAUT ÊTRE PRÊT À VIVRE DE MANIÈRE AUTONOME QUELQUES JOURS AVEC CERTAINS ARTICLES ESSENTIELS, À SON DOMICILE (CONFINEMENT) OU EN DEHORS (ÉVACUATION).

-
- 2L d'eau
 - Barres de céréales
 - Papiers importants originaux et photocopies, stylo
 - Téléphone portable et batterie
 - Argent liquide
 - Radio à pile
 - Couteau multifonctions
 - Lampe de poche
 - Double des clés (logement et véhicule)
 - Trousse médicale
 - Lingettes corporelles

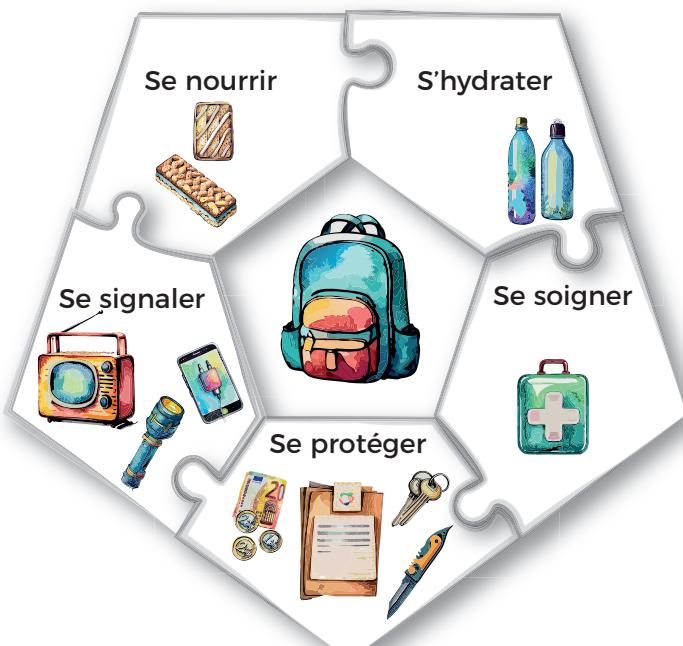
La plaquette de la saison cyclonique



La plaquette des consignes pour tous les risques



LES CINQ BESOINS VITAUX D'UNE PERSONNE EN CAS DE CRISE



NUMÉROS D'URGENCE ET LIENS UTILES

CELLULE DE VEILLE (EN CAS D'ACTIVATION DU CENTRE OPÉRATIONNEL TERRITORIAL) - COT 05 90 87 99 99

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ : 05 90 29 80 40

» Liens utiles

Application mobile de la Collectivité

Télécharger l'application



Android

Télécharger l'application



iOS

» Numéros d'urgence

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN : 112

SAMU : 15

MÉDECIN DE GARDE : 05 90 90 13 13

SAPEURS POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

POLICE TERRITORIALE : 05 90 27 66 66

CROSS ANTILLES GUYANE : 196

Facebook de la Collectivité

Accéder à la page Facebook



Accéder au site de la Préfecture



Préfecture Saint-Barthélemy Saint-Martin

Action - Solidarité - Prévention



DEVENEZ BÉNÉVOLES !

La Réserve Territoriale de
Sécurité Civile
recrute



Toutes les infos
ici !



Vous êtes intéressé ?
Contactez-nous !



securite_civile@comstbarth.fr
05 90 29 70 66



LES RISQUES MAJEURS



« Dans une certaine mesure, la culture du risque pourrait s'apparenter à la connaissance des situations de risque existantes, en entretenant notamment la mémoire des événements passés. Plus en aval, la culture du risque semble aussi être liée à l'intégration d'automatismes pour « bien réagir » face à une situation d'urgence. »

Jean-Christophe Blesius, 2013

LES BONS GESTES



SÉISME

EFFETS GÉOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES



À RETENIR
AUCUN SIGNE
AVANT-COUREUR
N'ANNONCE UN
SÉISME.

À SAINT-BARTH,
LES SÉISMES
PEUVENT DÉPASSER
UNE MAGNITUDE DE
7 SUR L'ÉCHELLE
DE RICHTER.

UN SÉISME PEUT
PROVOquer :
L'EFFONDREMENT
DE BÂTIMENTS,
DES MOUVEMENTS
DE TERRAIN, DES
TSUNAMIS ET DES
INCENDIES EN ZONE
URBAINE.

IL FAUT ANTICIPER
POUR RÉDUIRE
LES DOMMAGES ET
PRÉPARER UN KIT
DE SURVIE.



La Collectivité, M. Gherardi, 2024

IL EST DÉCLENCHE PAR LA LIBÉRATION BRUTALE D'UNE CERTAINE QUANTITÉ D'ÉNERGIE.

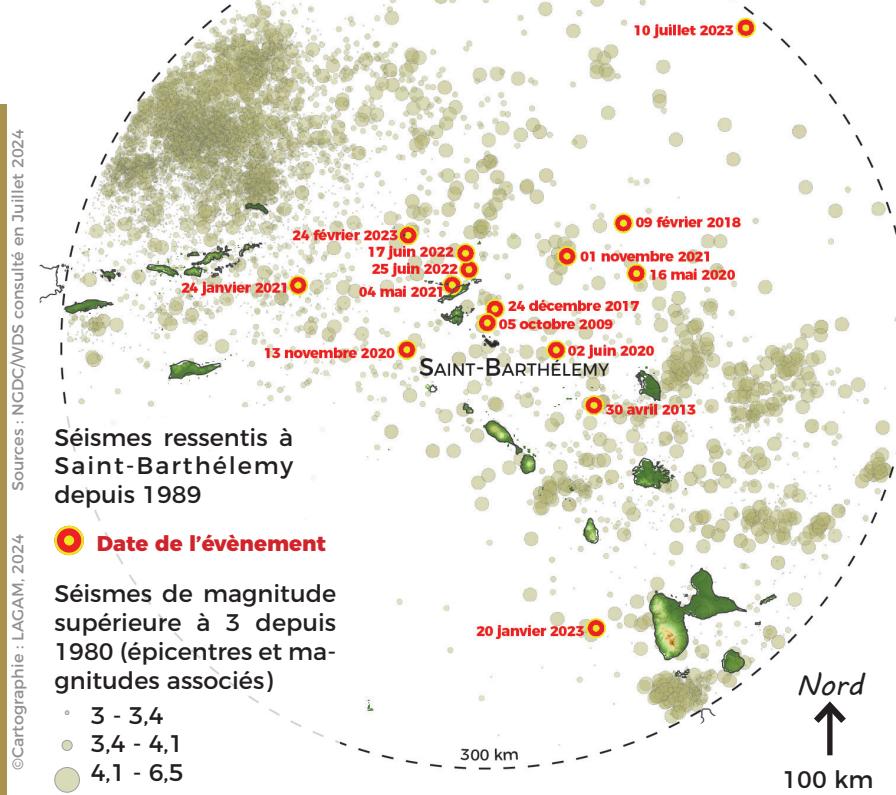
Les séismes peuvent être d'origine naturelle ou artificielle. Les séismes tectoniques, les plus fréquents et dévastateurs, résultent de la libération d'énergie accumulée par les déplacements des plaques tectoniques. Ils se produisent souvent aux frontières des plaques et se caractérisent par des secousses principales suivies de répliques. Les séismes volcaniques, moins fréquents, accompagnent les éruptions, causés par la pression du magma. Les séismes d'origine artificielle, ou induits, sont liés à des activités humaines

UN SÉISME OU TREMBLEMENT DE TERRE CORRESPOND À UNE SECOUSSÉE OU UNE SÉRIE DE SECOUSSÉES DU SOL PLUS OU MOINS VIOLENTES, LIÉES AU PASSAGE D'ONDES ÉLASTIQUES.



Sources : NGDC/WDS consulté en Juillet 2024

©Cartographie : LAGAM, 2024



Sismicité mesurée et historique dans un rayon de 300 km autour de Saint-Barthélemy

comme les explosions souterraines ou la mise en eau de barrages. La magnitude mesure l'énergie libérée, tandis que l'intensité évalue les effets ressentis localement.

Aux Antilles, l'activité sismique est intense, due à la collision des plaques nord et sud-américaines avec celle de la Caraïbe. Les séismes dans cette région peuvent atteindre des profondeurs de 200 km, notamment entre la Dominique et Sainte-Lucie, où les plus grandes magnitudes sont observées. Saint-Barthélemy, en zone de sismicité maximale (effets vibratoires), a enregistré environ 10 000 séismes de magnitude supérieure à 3 dans un périmètre de 300 km, depuis 1908. Dans ce même périmètre, 19 événements ont donné des effets significatifs depuis 1690 et ont potentiellement été fortement ressentis à Saint-Barthélemy.



AVANT

JE ME PRÉPARE

Pour mes proches et moi

- Je repère des endroits où me mettre à l'abri dans mon habitation en cas de secousses
- Je prépare mon sac 72H et je le garde à disposition
- Je participe à des exercices d'évacuation officiels
- Je me forme aux gestes de premiers secours

Pour mon habitation

- Je privilégie la construction de mon habitation par des professionnels selon les normes parasismiques
- Je scelle les meubles hauts (armoires, bibliothèques) aux murs et aux cloisons
- J'enlève ou je fixe les objets lourds placés en hauteur
- J'enferme les produits dangereux et inflammables au niveau du sol

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

À l'intérieur d'un bâtiment

- Au rez-de-chaussez : si je suis proche d'une issue extérieure, je sors rapidement et je m'éloigne du bâtiment
- Dans les étages : je m'éloigne des fenêtres, des baies vitrées et des étagères (risque de chute d'objets)
- Je me place près d'un mur porteur, une encadrure de porte ou sous des meubles solides
- J'attends l'arrêt des secousses en me protégeant la tête

À l'extérieur d'un bâtiment

- Je m'éloigne des bâtiments (pour éviter les chutes d'objets et d'équipements), des arbres et des lignes à haute tension
- Je me protège la tête

En véhicule

- Je m'arrête et je reste à l'intérieur de la voiture

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

Immédiatement après le séisme et dans tous les cas

- Je me méfie des répliques
- Je laisse mes enfants à l'école
- J'attends l'autorisation des autorités de pouvoir circuler
- Je m'informe en écoutant la radio et j'évite de téléphoner sauf en cas d'extrême urgence
- Si possible, j'aide mes voisin·e·s, je porte assistance aux personnes blessées sans les déplacer sauf en cas de danger immédiat

À l'intérieur d'un bâtiment

- J'évacue le bâtiment dès l'arrêt des secousses et je m'en éloigne rapidement
- Je m'abstiens d'utiliser les ascenseurs
- Si je suis dans mon habitation, j'emporte mon sac 72H, je coupe les réseaux de gaz, d'électricité et d'eau si possible

En véhicule

- J'évite les ponts ou les rampes endommagés

En zone côtière

- J'évacue et je me dirige vers les hauteurs (10 mètres) pour me protéger d'un éventuel tsunami

En cas d'ensevelissement

- Je me manifeste en tapant sur les parois et/ou avec un siflet

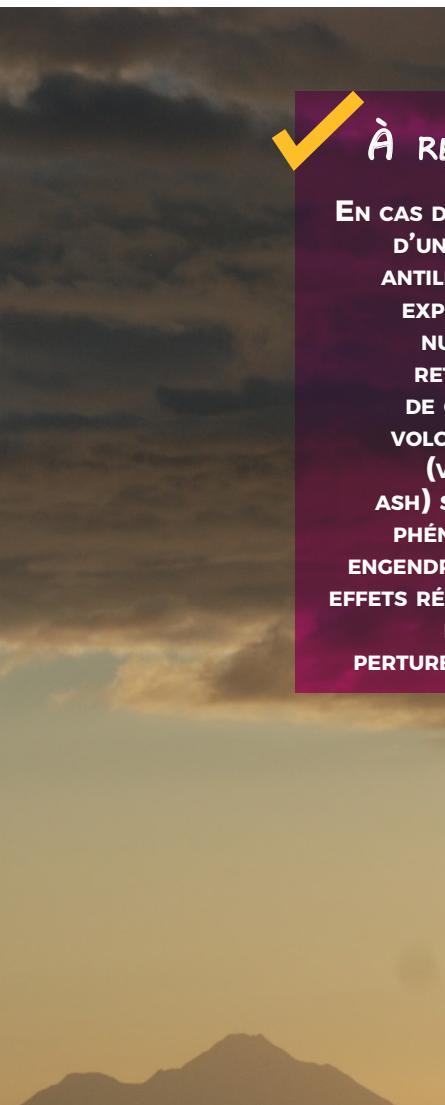
LE SAVIEZ-VOUS ?

LE ZONAGE DE L'ALÉA SISMIQUE LOCAL (APPELÉ MICROZONAGE) DU TERRITOIRE PRODUIT PAR LE BRGM EN 1997, LAISSE ENTREVOIR TROIS TYPES D'EFFETS LOCAUX : DES MOUVEMENTS DIFFÉRENTIELS DU SOL, DES EFFETS DE SITE AMPLIFIANT OU ATTÉNUANT LES VIBRATIONS, ET DES PHÉNOMÈNES INDUITS COMME LA LIQUÉFACTION DES SOLS OU LES TSUNAMIS.



VOLCAN

CENDRES VOLCANIQUES

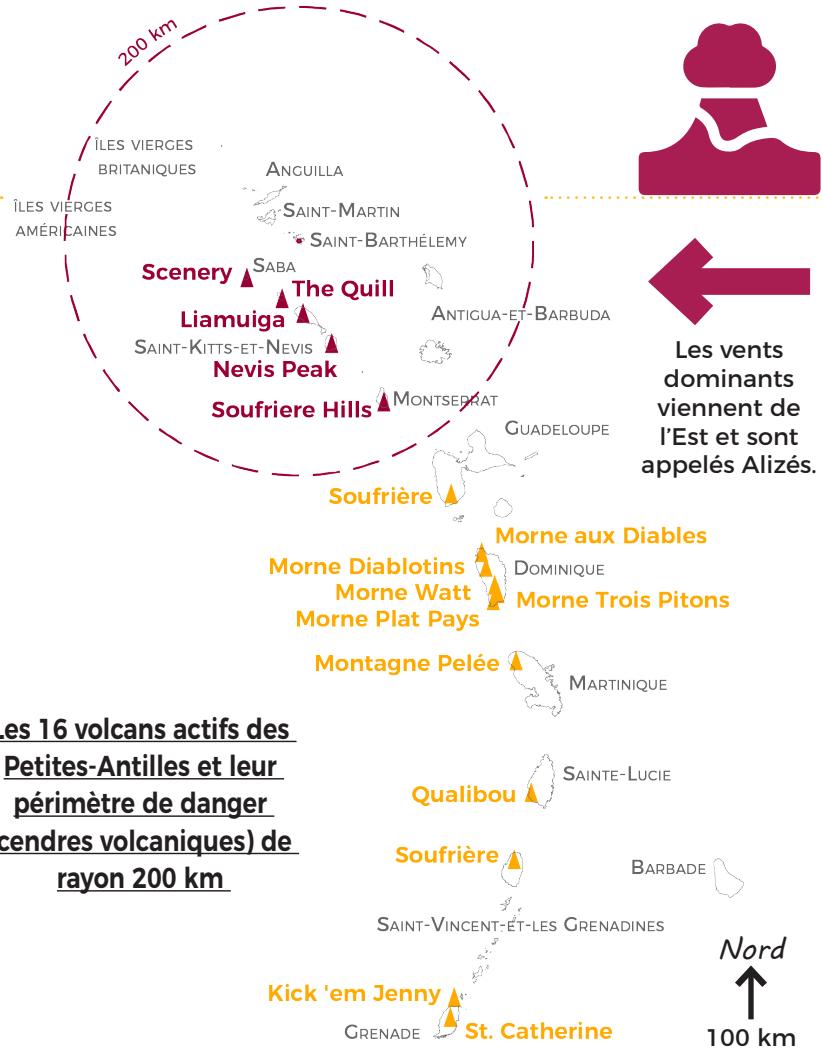


L'île de Saba, A-Leone, 2017

À RETENIR

EN CAS DE RÉVEIL
D'UN VOLCAN
ANTILLAIS, LES
EXPLOSIONS,
NUAGES ET
RETOMBÉES
DE CENDRES
VOLCANIQUES
(VOLCANIC
ASH) SONT LES
PHÉNOMÈNES
ENGENDRANT LES
EFFETS RÉGIONAUX
LES PLUS
PERTURBATEURS.

©Cartographie : LAGAM, 2024



LA TECTONIQUE DES PLAQUES A DONNÉ NAISSANCE À L'ARC VOLCANIQUE DES PETITES ANTILLES, QUI S'ÉTEND SUR 850 KM ENTRE LES GRANDES ANTILLES ET L'AMÉRIQUE DU SUD.

Les Petites Antilles comptent actuellement 16 volcans actifs, alignés entre les îles de Saba au Nord et de Grenade au Sud. Trois styles éruptifs dominent cette activité : des éruptions à croissance de dôme de lave, des éruptions explosives à cheminée ouverte et des éruptions phréatiques superficielles. De plus, ces volcans se caractérisent par la récurrence d'écoulements et de glissements partiels de leurs flancs conduisant à la formation d'avalanches de débris potentiellement tsunamigènes en pleine mer. En cas de réveil d'un volcan antillais, les explosions, nuages et retombées de cendres volcaniques (volcanic ash) sont les phénomènes engendrant les effets régionaux les plus perturbateurs, notam-

ment pour le trafic aérien. À titre d'exemple, lors de l'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent-les-Grenadines d'avril 2021, les îles de Sainte-Lucie, de la Martinique, de la Grenade et de la Barbade ont reçu des cendres de l'éruption dans les jours suivants, permettant de rendre compte des effets multiscalaires d'une éruption volcanique à près de 200 km du centre éruptif.

L'île de Saint-Barthélemy est située à moins de 200 km de cinq de ces 16 volcans actifs. Elle pourrait subir les effets potentiels de ces cendres volcaniques et des perturbation aériennes induites. Mais, du fait des vents dominants en provenance de l'Est (Alizés) durant toute l'année, Saint-Barthélemy semble plus à l'abri de ces retombées que les autres îles des Antilles. En revanche, un tsunami d'origine volcanique aux Antilles mettrait en danger toutes les îles de l'archipel.



Les vents dominants viennent de l'Est et sont appelés Alizés.



AVANT

JE ME PRÉPARE

Pour mes proches et moi

- Je me tiens informé·e des bulletins météorologiques
- Je m'assure d'avoir des réserves alimentaires ainsi qu'une source d'énergie pour la cuisson
- Je m'assure d'avoir des masques, une lampe torche et une radio. Je prépare mon sac 72H et le garde à disposition
- Je remplis de grands réservoirs d'eau, je les couvre et les garde dans mon habitation
- Je me forme aux gestes de premiers secours

Pour mon habitation

- Je ferme l'ensemble des ouvertures de mon habitation en plaçant des serviettes humides sur les seuils

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

À l'intérieur d'un bâtiment

- Je reste à l'intérieur du bâtiment
- Si je dois sortir, je porte un masque anti-poussière et des lunettes

À l'extérieur d'un bâtiment

- Je me protège les yeux avec des lunettes, le nez et la bouche avec un masque anti-poussière ou un morceau de tissu
- Je cherche refuge à l'intérieur d'un bâtiment ou d'un véhicule

En véhicule

- Je reste à l'intérieur du véhicule

En cas d'alerte officielle

- Je suis les instructions des autorités et je me tiens informé·e de l'évolution de la situation
- Je tente de regagner mon habitation ou de trouver refuge dans un bâtiment toujours en protégeant mes voies respiratoires

APRÈS

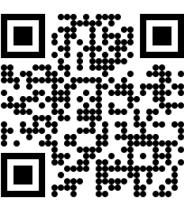
JE RESTE VIGILANT·E

Immédiatement après le passage des cendres volcaniques

- Je m'informe en écoutant la radio et j'évite de téléphoner sauf en cas d'extrême urgence
- Si possible, j'aide mes voisin·e·s, je porte assistance aux personnes blessées sans les déplacer sauf en cas de danger immédiat
- J'attends l'autorisation des autorités de pouvoir circuler

De retour dans la zone sinistrée

- J'humidifie les cendres avant de les nettoyer ou de les ramasser
- Je me protège systématiquement les yeux, la bouche et le nez
- Je reste vigilant·e si je dois nettoyer des dépôts dans des zones à risques comme le toit de mon habitation



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ARC VOLCANIQUE DES PETITES ANTILLES, S'EST FORMÉ EN 3 PHASES DISTINCTES SUR 50 MILLIONS D'ANNÉES, AVEC UNE ACTIVITÉ VOLCANIQUE INITIALEMENT SOUS-MARINE. L'ARC ACTUEL A ÉMERGÉ IL Y A ENVIRON 6 MILLIONS D'ANNÉES, AVEC DES VOLCANS EXPLOSIFS ET FISSURAUX ENCORE ACTIFS AUJOURD'HUI, TELS QUE LE VOLCAN SOUS-MARIN KICK'EM JENNY.

MOUVEMENT GRAVITAIRE

GLISSEMENT DE TERRAIN, ÉBOULEMENT, COULÉE BOUEUSE



À RETENIR

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (BRGM) A ÉTABLI LA CARTOGRAPHIE DES ALÉAS GRAVITAIRES SUR L'ÎLE DE SAINT-BARTHÉLEMY EN 2024.

Il existe plusieurs types de mouvements de terrain :

- Les glissements de terrain (déplacement lent ou rapide d'une masse de terrain sur une pente)
- Les éboulements, les écroulements et les chutes de blocs (déplacement rapide et brutal)
- Les coulées boueuses (dont les lahars) causées par de fortes pluies (rapides et plus ou moins visqueuses). Certains glissements de terrain évoluent en glissement coulée.

Trois facteurs conditionnent la probabilité de survenue des mouvements de terrain :

- les facteurs de prédisposition comme une pente forte, la lithologie (formations superficielles, formations argileuses et marneuses, sols volcaniques, la présence de failles,

la morphologie des terrains...)

- les facteurs aggravants : l'absence de végétation, l'eau, le pendage des couches géologiques...

- les facteurs déclenchants : les pluies (intensité et longue durée), les séismes, l'érosion des pieds de versants, le déboisement, la surcharge (remblaiement) à l'amont du versant, le déblaiement anthropique en aval des terrains inclinés...

À Saint-Barthélemy, ces phénomènes sont influencés par des éléments géologiques spécifiques. Par exemple, à Gouverneur, la combinaison de formations calcaires et hyaloclastiques a provoqué un glissement pendant l'ouragan Lenny en 1999. À Pointe Milou, les falaises subissent des érosions marines qui déstabilisent les couches supérieures, provoquant des chutes de blocs et des glissements imprévisibles.

Des observations sur le terrain ont permis de repérer d'autres zones à risque comme Camaruche, Saint-Jean et Toiny. Ces situations montrent la complexité des mouvements de terrain, nécessitant une surveillance continue et des mesures d'atténuation adaptées.



Glissements de terrain toujours actifs à Gouverneur



AVANT

JE ME PRÉPARE

Pour mes proches et moi

- J'apprends les signes précurseurs : fissures dans le sol, inclinaison d'arbres ou de poteaux, écoulements d'eau inhabituels, sols gorgés d'eau
- Je vérifie si mon habitation est située dans une zone à risque
- Je me tiens informé·e des bulletins météorologiques en cas de fortes pluies ou de tremblements de terre
- Je prépare mon sac 72H et je le garde à disposition
- J'anticipe l'évacuation de mon habitation avec mes proches
- Je me forme aux gestes de premiers secours

Pour mon habitation

- J'aménage mon habitation : renforcer les fondations et les murs de soutènement, aménager des drains pour évacuer les eaux de ruissellement, éviter de construire en bas des pentes ou sur des zones instables

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

- J'alerte les secours pour signaler le danger

À l'intérieur d'un bâtiment

- Je surveille les premiers signes d'un glissement de terrain et j'évacue dès que possible

À l'extérieur d'un bâtiment

- J'évite de rester en bas des pentes ou dans des zones en contrebas, je recherche des zones plus élevées et sûres
- Je surveille l'évolution du glissement pour identifier des voies d'évacuation encore praticables
- Je m'abstiens de traverser les coulées de boue : même si elles paraissent peu profondes, elles peuvent entraîner des objets et des débris dangereux

En cas d'alerte officielle

- Je suis les instructions des autorités et je me tiens informé·e de l'évolution de la situation

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

Immédiatement après le glissement

- Je m'informe en écoutant la radio et j'évite de téléphoner sauf en cas d'extrême urgence
- Si possible, j'aide mes voisin·e·s, je porte assistance aux personnes blessées sans les déplacer sauf en cas de danger immédiat
- J'attends l'autorisation des autorités de pouvoir circuler
- J'évite les zones instables
- J'évite de circuler sur les routes endommagées

De retour dans la zone sinistrée

- J'inspecte les dommages en vérifiant l'état de l'habitation avant d'y retourner
- Je fais vérifier les installations électriques et de gaz par un professionnel
- Je fais un constat des dégâts : prendre des photos et des vidéos pour les assurances

LE SAVIEZ-VOUS ?

EN BROUTANT INTENSÉMENT LES VÉGÉTAUX ET EN PERTURBANT LA VÉGÉTATION NATURELLE, LES CHÈVRES SAUVAGES APPELÉES LOCALEMENT «KABRIT» PARTICIPENT À ACCROÎTRE L'INSTABILITÉ DES PENTES PLUS VULNÉRABLE À L'ÉROSION ET AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN. LE GLISSEMENT DE TERRAIN À GOVERNEUR, AINSI QUE LES CHUTES DE BLOCS LE LONG DE LA PENTE, DEMEURENT ACTIFS, NOTAMMENT EN RAISON D'UN SOL FRAGILISÉ PAR LE SURPÂTURAGE DES KABRITS. LES HABITATIONS ET LA ROUTE SITUÉES EN BAS DE VERSANT SE TROUVENT AINSI MENACÉES PAR CES MOUVEMENTS GRAVITAIRES.



TSUNAMI

SUBMERSION MARINE



Panneau d'évacuation tsunami à Lorient, M. Péroche, 2022



À RETENIR

LES TSUNAMIS DÉPLACENT BRUSQUEMENT LA COLONNE D'EAU DE LA PROFONDEUR À LA SURFACE, GÉNÉRANT DES ONDES QUI SE PROPAGENT DANS TOUTES LES DIRECTIONS. LORSQU'IL ATTEINT LES CÔTES, LA HAUTEUR DES VAGUES PEUT AUGMENTER DE MANIÈRE SPECTACULAIRE, ATTEIGNANT PLUSIEURS MÈTRES ET ENVAHISSENT BRUTALEMENT LES TERRES.

UN TSUNAMI EST UNE SÉRIE DE VAGUES PROVOQUÉES PAR UNE LIBÉRATION Soudaine d'énergie dans une masse d'eau, généralement déclenchée par des phénomènes géodynamiques tels que des séismes, des glissements de terrain ou des éruptions volcaniques sous-marines. Dans de rares cas, des impacts de météorites peuvent également causer des tsunamis.

Selon l'énergie libérée lors de sa génération, un tsunami peut parcourir de plusieurs dizaines à plusieurs milliers de kilomètres et traverser des océans entiers. En haute mer, là où les profondeurs sont importantes, l'onde passe souvent inaperçue, avec une faible amplitude et une vitesse élevée. Ce n'est qu'à l'approche des côtes, lorsque la profondeur de l'eau diminue brusquement, que l'onde ralentit, se contracte et voit sa hauteur croître de manière spectaculaire, atteignant parfois plusieurs mètres. Elle peut alors déferler violemment sur les terres, causant des inondations soudaines et destructrices. Ce phénomène représente une menace majeure pour les populations côtières, avec des effets potentiellement prolongés sur plusieurs heures.

L'intensité locale d'un tsunami dépend fortement des caractéristiques de l'environnement. Le relief sous-marin, la forme et l'orientation des côtes par rapport à l'épicentre, ainsi que la topographie et l'occupation du sol, influencent la manière dont les vagues atteignent et

impactent le littoral.

Sur terre, cette intensité se mesure notamment par la hauteur d'inondation, la distance de pénétration des vagues à l'intérieur des terres et l'altitude maximale atteinte.

Dans le bassin caribéen, l'activité tectonique constitue une source majeure de tsunamis, en raison des séismes fréquents le long de la frontière entre les plaques tectoniques nord-américaine et caribéenne. En outre, les éruptions volcaniques d'édifices subaériens, comme la Soufrière de Montserrat, ou d'édifices sous-marins, tels que le volcan Kick'em Jenny (île de Grenade), peuvent également générer des tsunamis potentiellement dangereux pour la région.

Saint-Barthélemy se distingue par sa proximité avec les zones de subduction et d'activité sismique de la région caribéenne. Sa bathymétrie locale, sa topographie et sa superficie réduite la rendent particulièrement vulnérable, même aux tsunamis de faible amplitude, qui peuvent causer des impacts significatifs sur ses côtes, perturbant les infrastructures et la vie quotidienne dans les zones littorales.

Les conséquences d'un tsunami se manifestent notamment dans les ports et les basses zones littorales, où de forts courants et des inondations peuvent provoquer des pertes humaines et des dégâts matériels importants. Ainsi, la connaissance des signes précurseurs d'un tsunami et le respect des consignes, associés à un système d'alerte précoce efficace sont essentiels pour réduire les risques et limiter les dommages potentiels.



AVANT

JE ME PRÉPARE

Pour mes proches et moi

- J'apprends les signes précurseurs : un tremblement de terre et/ou une baisse anormale du niveau de la mer
- Je vérifie si mon habitation est située dans une zone à risque
- Je m'informe sur les systèmes d'alerte en place (sirènes, messages d'alerte téléphoniques, etc.)
- Je participe à des exercices d'évacuation officiels
- Je me forme aux gestes de premiers secours

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

En cas de séisme ressenti

- J'évacue à pied et immédiatement, vers les hauteurs (zone de mise en sécurité supérieure à 10 mètres d'altitude)

En cas de signes précurseurs

- Je ressens un fort et/ou long séisme, je vois soudainement la mer se retirer, j'entends un grand bruit venant de la mer alors : j'évacue à pied et immédiatement vers les hauteurs

En cas d'alerte officielle

- Je suis les instructions des autorités en évacuant toujours à pied et vers les hauteurs

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

Immédiatement après le tsunami

- Je reste en zone sécurisée et j'attends les consignes des autorités
- Je m'informe en écoutant la radio et j'évite de téléphoner sauf en cas d'extrême urgence

- Si possible, j'aide mes voisin·e·s, je porte assistance aux personnes blessées sans les déplacer sauf en cas de danger imminent

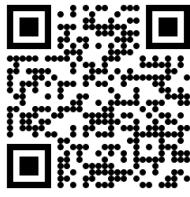
- J'attends l'autorisation des autorités de pouvoir circuler et j'évite les zones basses

De retour en zone sinistrée

- J'inspecte les dommages en vérifiant l'état de l'habitation avant d'y retourner

- Je fais vérifier les installations électriques et de gaz par un professionnel

- Je fais un constat des dégâts : prendre des photos et des vidéos pour les assurances



LE SAVIEZ-VOUS ?

DIVERS TÉMOIGNAGES ANCIENS CONFIRMENT QUE LE NORD DE L'ARC ANTILLAISS — ET DONC L'ÎLE DE SAINT-BARTHÉLEMY — A DÉJÀ ÉTÉ TOUCHÉ PAR PLUSIEURS TSUNAMIS MAJEURS, NOTAMMENT EN 1755, 1843 ET 1867. DES RECHERCHES RÉCENTES, BASÉES SUR L'ANALYSE DE CAROTTES SÉDIMENTAIRES PRÉLEVÉES SUR PLUSIEURS ÎLES À PROXIMITÉ, ONT ÉGALEMENT MIS EN ÉVIDENCE LA TRACE D'UN TSUNAMI PRÉCOLOMBIEN SURVENU VERS 1450, DONT L'AMPLEUR AURAIT FORTEMENT AFFECTÉ L'ENSEMBLE DU SECTEUR.



CYCLONE

HOULE CYCLONIQUE, INONDATION, VENTS

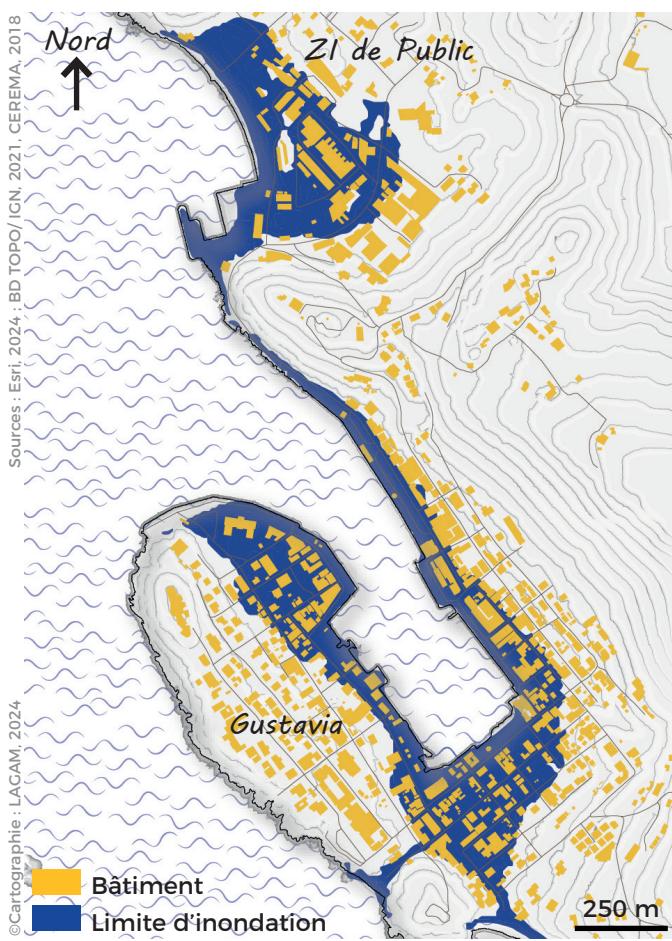


À RETENIR
LA SAISON CYCLONIQUE S'ÉTEND DE JUIN À OCTOBRE AUX ANTILLES. LES ABRIS CYCLONIQUES AINSI QUE DES PLAQUETTES D'INFORMATION SUR LES CONSIGNES À RESPECTER SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA COLLECTIVITÉ.

LES CYCLONES TROPICAUX SONT DES PERTURBATIONS ATMOSPHERIQUES VIOLENTES ACCOMPAGNÉES DE VENTS PUISSANTS ET DE FORTES PLUIES, SE FORMANT DANS LES ZONES CHAUDES DES OCÉANS. LEUR DÉVELOPPEMENT NÉCESSITE UNE TEMPÉRATURE OCÉANIQUE D'AU MOINS 27°C SUR UNE PROFONDEUR CONSIDÉRABLE.

Ils peuvent atteindre des vents jusqu'à 300 km/h et se caractérisent par un œil au centre, où les conditions sont calmes. Leur impact sur les territoires touchés est significatif, causant des dommages majeurs :
Dommages liés aux vents et aux rafales : destruction des

Zone d'inondation lors du passage du cyclone Irma sur le secteur de Gustavia-Public



infrastructures, des habitations et des cultures, notamment dans les zones les plus exposées aux vents forts.

Dommages liés aux états de la mer : Élévation du niveau de la mer entraînant des inondations côtières et des dégâts aux infrastructures côtières.

Dommages liés aux pluies : inondations des cours d'eau, coulées boueuses et mouvements de terrain, surtout dans les zones mal drainées.

À Saint-Barthélemy, les cyclones marquants sont Luis en 1995, Lenny en 1999 et Irma en 2017. Ce dernier a atterri sur les îles du nord les 6 et 7 sept 2017. Irma est le premier cyclone de catégorie 5 à avoir touché l'île de Saint-Barthélemy depuis le début des enregistrements climatiques. Les vents ont été soutenus dépassant les 297 km/h pendant 37h. La carte ci-dessous montre la limite d'inondation dont la hauteur d'eau a atteint plus de trois mètres par endroit lors de son passage sur le secteur de Gustavia et la zone de Public.

Des événements historiques et des statistiques montrent l'impact récurrent des cyclones dans la région et la nécessité de mesures de prévention et de gestion des risques adaptées.



AVANT

JE ME PRÉPARE

Pour mes proches et moi

- Je me tiens informé·e des bulletins météorologiques et des alertes des autorités locales
- J'anticipe l'évacuation de mon habitation avec mes proches
- Je stocke du matériel d'urgence, et je garde à disposition des provisions et mon sac 72H

Pour mon habitation

- Je protège mon habitation : renforcer les ouvertures avec des volets ou contreplaqué, élaguer les arbres pour éviter les chutes de branches, vérifier les drains et les gouttières
- Je range ou sécurise les objets extérieurs et je mets les animaux à l'abri si j'en possède

VIGILANCE JAUNE
Je m'informe et j'anticipe
Une menace cyclonique est possible dans les 72 heures.

VIGILANCE ORANGE
Je me prépare H-24 avant l'arrivée du cyclone
Préparez-vous

VIGILANCE ROUGE
Je me protège en me confinant
Protégez-vous

VIGILANCE VIOLETTE
Je reste confiné·e tout le temps de la vigilance
Restez chez vous

VIGILANCE GRISE
Le danger est encore présent, je reste prudent·e et je me tiens informé·e
Restez vigilants·es

LE SAVIEZ-VOUS ?

COMPTE TENU DE LA CONFIGURATION TOPOGRAPHIQUE DE L'ÎLE DE SAINT-BARTHÉLEMY, ET DE L'URBANISATION DE SON ESPACE, LES ALÉAS CYCLONIQUES SONT SUSCEPTIBLES DE CAUSER DES DOMMAGES DISTINCTS D'UN ESPACE À L'AUTRE, AINSI : LES CRÈTES SONT PLUS EXPOSÉES ET VULNÉRABLES AUX VENTS À CAUSE DES EFFETS VENTURIS ; LES POINTS LES PLUS BAS DE L'ÎLE COMME SAINT-JEAN, SALINE, GUSTAVIA, PUBLIC, GRAND FOND, SONT TRÈS EXPOSÉS AUX INONDATIONS MARINES ; LE PORT DE GUSTAVIA EST D'AUTANT PLUS EXPOSÉ LORSQUE LES HOULES ENTRENT EN RÉSONNANCE DANS LE BASSIN ; LES SYSTÈMES CÔTIERS LES PLUS DÉGRADÉS SONT LES PLUS SENSIBLES AUX EFFETS DES HOULES CYCLONIQUES. (SAINT-JEAN, LORIENT, FLAMANDS).

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

- Je suis les consignes des autorités et je me tiens informé·e de l'évolution de la situation
- Je me réfugie dans une pièce intérieure éloigné·e des ouvertures
- J'informe le Centre Opérationnel Territorial (COT) au : 0590-87-99-99, si j'envisage de regagner un abri sûr
- Je débranche les appareils électriques, électriques et le gaz
- Je me protège contre les débris volants en me couvrant avec des matelas ou des couvertures si nécessaire
- Je m'abstiens de sortir, même pendant l'accalmie provoquée par le passage de l'oeil du cyclone, sauf si cela est absolument nécessaire

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

Immédiatement après le cyclone

- Je m'informe en écoutant la radio et j'évite de téléphoner sauf en cas d'extrême urgence
- J'attends l'autorisation des autorités de pouvoir circuler et j'évite les zones basses
- Si possible, j'aide mes voisin·e·s, je porte assistance aux personnes blessées sans les déplacer sauf en cas de danger immédiat

De retour en zone sinistrée

- Je fais un constat des dégâts : prendre des photos et des vidéos pour les assurances
- Je fais vérifier les installations électriques et de gaz par un professionnel
- J'évacue les déchets et débris avec précaution, en utilisant des gants

Les niveaux de vigilance cyclonique

Retrouver les consignes à tenir pour chaque niveau de vigilance dans le dépliant de la saison cyclonique

Le dépliant de la saison cyclonique



INONDATION

INONDATION, RUISELEMENT URBAIN, SUBMERSION MARINE



À RETENIR

LES ZONES BASSES ET PLANES (ZONES DE DÉPRESSIONS) SONT LES PLUS EXPOSÉES AUX INONDATIONS.

LE RISQUE INONDATION EST SOUVENT ASSOCIÉ AUX CYCLONES, MAIS DES ÉPISODES D'INONDATION ONT LIEU EN DEHORS DE CES PHÉNOMÈNES, ET HORS SAISON CYCLONIQUE.

L'INONDATION SE DÉFINIT COMME UNE SUBMERSION TEMPORAIRE D'UN ESPACE HABITUELLEMENT HORS D'EAU. LES INONDATIONS SONT CONSÉCUTIVES À DES PRÉCIPITATIONS INTENSES, SOUVENT SUR UNE COURTE DURÉE. CES PHÉNOMÈNES RÉPONDENT AU FONCTIONNEMENT D'UN BASSIN VERSANT ET SOUS BASSIN VERSANT.

Pendant la période de carême, les précipitations mensuelles moyennes sont de l'ordre de 50 mm tandis qu'en période d'hivernage, elles atteignent 100 mm environ.

Saint-Barthélemy est concerné par plusieurs types d'inondations, par activation des ravines mais aussi par ruissellement urbain/pluvial. Lors d'épisodes pluvieux, les ravines (à sec une grande partie de l'année) se mettent en charge et engendrent des débordements,

le long des ravines et surtout aux embouchures comme à Flamands, Gouverneur et Lorient.

Les zones basses et planes (zones de dépressions) sont les plus exposées aux inondations, l'eau provenant des mornes s'y accumulent et stagnent parfois jusqu'à plusieurs jours. En zone urbanisée, des inondations par ruissellement des eaux pluviales se produisent, liées à la topographie et l'imperméabilisation des sols comme à Gustavia où, en janvier 2023, des pluies intenses ont été enregistrées (46 mm en quelques heures). Elles ont entraîné l'inondation de routes avec des conséquences d'enfouissement, d'érosion à l'embouchure des ravines et une dégradation de la qualité des eaux ayant pour effet une interdiction de baignade sur certains secteurs. Ce même type d'événements s'est également produit en février 2024. Des phénomènes indirects sont également possibles comme des mouvements de terrain (glissement ou éboulement).



Zone industrielle de Public en 2024



Ancien étang de Public dans les années 60



AVANT

JE ME PRÉPARE

Pour mes proches et moi

- Je me tiens informé·e des bulletins météorologiques en cas de fortes pluies ou de tremblements de terre
- Je vérifie si mon habitation est située dans une zone à risque
- Je m'inscris à des systèmes de notifications d'urgence (via SMS par exemple) et/ou d'alertes météo

Pour mon habitation

- J'aménage mon habitation : surrélever les meubles et les appareils électriques, installer des clapets anti-retour, vérifier l'étanchéité des ouvertures
- Je prépare mon sac 72H et je le garde à disposition
- J'anticipe l'évacuation de mon habitation avec mes proches
- Je me forme aux gestes de premiers secours

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

À l'intérieur d'un bâtiment

- Je monte aux étages supérieurs muni de mon sac 72H
- Je coupe l'électricité et le gaz pour éviter les risques de court-circuit ou d'explosion
- J'évite de toucher les fils électriques tombés au sol
- Je m'abstiens de tout déplacements à pied ou en véhicule

À l'extérieur d'un bâtiment

- Je m'éloigne des cours d'eau et des berges
- Je rejoins un point haut à pied
- Je m'abstiens d'utiliser mon véhicule

En cas d'alerte officielle

- Je suis les consignes des autorités et je me tiens informé·e de l'évolution de la situation

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

Immédiatement après l'inondation

- Je m'informe de l'évolution de la situation et attends l'autorisation des autorités de retourner dans mon habitation

- J'attends l'autorisation des autorités de pouvoir circuler et j'évite les zones basses

De retour dans la zone sinistrée

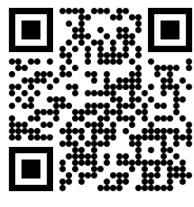
- Je porte des gants et des bottes pour éviter tout contact avec l'eau stagnante

- J'aère le bâtiment et je jette les denrées ayant été en contact avec l'eau de l'inondation

- Je fais vérifier les installations électriques et de gaz par un professionnel

- Je fais un constat des dégâts : prendre des photos et des vidéos pour les assurances

- Si possible, j'aide mes voisin·e·s, je porte assistance aux personnes blessées sans les déplacer sauf en cas de danger immédiat



LE SAVIEZ-VOUS ?

SUR LA DOUZAINE D'ÉTANGS PRÉSENTS SUR L'ÎLE, SEPT ONT ÉTÉ REMBLAYÉS AU FIL DES ANS POUR RÉPONDRE À L'ACCROISSEMENT DE L'URBANISATION. OUTRE UNE PERTE ÉNORME DE BIODIVERSITÉ, CES ÉTANGS REPRÉSENTENT DES ENDROITS PROPICES À L'ACCUMULATION D'EAU. C'EST LE CAS NOTAMMENT À PUBLIC OÙ L'ÉTANG A ÉTÉ COMBLÉ À LA FIN DES ANNÉES SOIXANTE-DIX AFIN DE PERMETTRE LA CRÉATION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE, L'EAU Y MONTE À CHAQUE FORTE PRÉCIPITATION.



INCENDIE

FEUX D'ESPACES NATURELS



À RETENIR

LES FEUX PEUVENT PROGRESSER RAPIDEMENT SOUS L'EFFET DES VENTS ET DE LA VÉGÉTATION SÈCHE, AVEC UN COMPORTEMENT SOUVENT IMPRÉVISIBLE.

LE RISQUE INCENDIE OU FEU D'ESPACES NATURELS DÉSIGNÉE LA PROBABILITÉ QU'UN FEU SE DÉCLARE ET SE PROPAGE DANS DES ZONES NATURELLES OU SEMI-NATURELLES, COMME LES FORêTS, PRAIRIES, MAQUIS OU SAVANES. CE RISQUE EST INFLUENCÉ PAR DES FACTEURS CLIMATIQUES (TEMPÉRATURES ÉLEVÉES, SÉCHERESSE, VENTS FORTS, FAIBLE HUMIDITé), ENVIRONNEMENTAUX (VÉGÉTATION INFLAMMABLE, TOPOGRAPHIE) ET HUMAINS (NÉGLIGENCES, ACTIVITÉS AGRICOLES OU INDUSTRIELLES, ACTES VOLONTAIRES).

Les feux, souvent imprévisibles, progressent rapidement sous l'effet des vents et de la végétation sèche, causant des destructions écologiques, économiques et sociales. Leur gestion repose sur la prévention (pare-feux, limitation des activités à risque), la préparation (formation et plans d'évacuation), l'intervention rapide, et la restauration des zones touchées.

La gestion du risque incendie sur l'île de Saint-Barthélemy s'inscrit dans un contexte particulier en raison de sa petite taille, de ses ressources limitées, et de la configuration spécifique de son territoire, caractérisé par des zones naturelles sensibles et une urbanisation dense en certains endroits. Le risque est amplifié par le climat sec et les périodes de fortes chaleurs,

notamment pendant la saison sèche. Face à ces enjeux, plusieurs mesures concrètes ont été mises en place. En raison des vents dominants et de la configuration de l'île, les pompiers utilisent des points d'accès pré-identifiés pour intervenir rapidement. En cas de crise majeure, des renforts peuvent être sollicités auprès des îles voisines comme Saint-Martin ou la Guadeloupe. Cette coopération régionale est essentielle pour pallier les ressources limitées de l'île.

Le nouveau centre de secours de Saint-Barthélemy, a été inauguré le 10 janvier 2025. Il est situé à Saint-Jean sur 2 800 m², il est conçu pour gérer des crises majeures, comme les cyclones, grâce à son Centre Opérationnel Territorial. Il intègre des innovations pour la désinfection des véhicules et du personnel, une salle de formation pour les pompiers locaux et régionaux, et une équipe spécialisée en interventions maritimes, équipée de deux unités nautiques. Une tour de simulation permet d'entrainer les pompiers à des interventions complexes, y compris sur des navires, compte tenu du contexte insulaire.



Intervention du STIS à Lorient



AVANT

JE ME PRÉPARE

- Je débroussaille autour de mon habitation
- Je m'informe sur les règles et usages en matière de brûlage à l'air libre sur le territoire de la Collectivité
- Si possible, j'équipe mon habitation d'un point d'eau en extérieur (tuyau d'arrosage)
- Aux abords de mon habitation, j'évite de stocker des végétaux ou tout autres matériaux susceptibles de favoriser une propagation du feu



PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

- J'alerte le plus vite possible les sapeurs-pompiers

Autour d'un bâtiment

- Je limite la propagation du feu si possible et sans me mettre en danger

• Je supprime les facteurs aggravants (mettre à l'abri les bouteilles de gaz, véhicules, et tout autre élément pouvant aggraver la situation et favoriser une propagation du feu)

Dans la nature

- Je m'éloigne du feu, dos au vent
- Je respire à travers un linge humide surtout si je suis surpris.e par le front de feu
- A pied, je recherche un écran de protection (rocher, mur...)

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

Immédiatement après le feu

- J'éteins les foyers résiduels
- Je reste vigilant.e à toute reprise de feu

De retour dans la zone sinistrée

- Je demande un avis médical en cas d'inhalation importante de fumées ou en cas de pathologie impliquant des difficultés respiratoires

• J'inspecte les dommages en vérifiant l'état de l'habitation avant d'y retourner

- Je fais vérifier les installations électriques et de gaz par un professionnel

• Je fais un constat des dégâts : prendre des photos et des vidéos pour les assurances

- Si possible, j'aide mes voisin.e.s, je porte assistance aux personnes blessées sans les déplacer sauf en cas de danger immédiat

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE MARDI 21 JUIN 2022, UN INCENDIE SPECTACULAIRE S'EST DÉCLARÉ DANS LE QUARTIER DE GRAND FOND, SUR UN TERRAIN LOUÉ POUR ENTREPOSER DU MATÉRIEL INFLAMMABLE, DONT DES BOUTEILLES D'ACÉTYLÈNE ET UN RÉSERVOIR DE GAZOLE. QUINZE POMPIERS ONT LUTTÉ PENDANT PRÈS DE TROIS HEURES, DÉPLOYANT DEUX LANCES À INCENDIE ET UTILISANT DE LA MOUSSE POUR ÉVITER UNE EXPLOSION, MALGRÉ DES PÉNURIES D'EAU ET DES CONDITIONS DIFFICILES. SI UNE PARTIE DU SITE A ÉTÉ DÉTRUIITE, AUCUNE VICTIME N'EST À DÉPLORER.



CYBERSÉCURITÉ

CYBERATTAQUES



À RETENIR

L'APPARITION D'UN RISQUE CYBER ENTRAÎNERAIT POTENTIELLEMENT LE VOL ET/OU LA PERTE DE DONNÉES, UN ISOLEMENT DE L'ÎLE, DES PERTES FINANCIÈRES, DES ATTEINTES AU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA COLLECTIVITÉ ET UN IMPACT NÉGATIF SUR LA RÉPUTATION DE L'ÎLE.

LE RISQUE CYBER PEUT REVÊTIR DES FORMES DIVERSES POUR LES ENTREPRISES. DE MANIÈRE GÉNÉRALE, IL S'AGIT DE L'ENSEMBLE DES RISQUES LIÉS À L'USAGE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES.

Le risque cyber ne fait que s'accroître avec le développement constant du numérique. Ces risques peuvent être de différentes natures pour Saint-Barthélemy : cyberattaque, coupure des câbles sous-marins, défaillance des équipements et des infrastructures des opérateurs privés situés sur d'autres îles, etc.

Le risque cyber peut être défini comme un risque opérationnel portant sur la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des données et des systèmes d'informations. Il peut également s'agir d'une erreur humaine et non intentionnelle (téléchargement involontaire d'un logiciel malveillant par exemple) ou d'un accident. Il peut s'agir enfin d'une malveillance informatique volontaire telle que :

- l'attaque d'un hacker via un logiciel installant un virus informatique (malware) ;
- la tentative de récupération d'informations confidentielles en se faisant passer pour une entité connue (phishing) ;
- l'interception de communications sur des réseaux wifi public ;
- l'exploitation de failles dans des logiciels sans oublier les rançongiciels.

Afin de pouvoir renforcer la connaissance de ces différentes menaces, le centre de

réponse aux incidents inter-régional (CSIRT) a retenu les catégories de menaces ci-dessous :

- o indisponibilité
- o compromission
- o vulnérabilité
- o divulgation
- o tentative de compromission et collecte d'informations
- o infrastructure

Sur la base des réglementations applicables en matière de cybersécurité, en particulier de la Directive dite NIS 2 (Network and Information Security), l'Agence Caribéenne pour la CYBersécurité (ACCYB), en collaboration avec la Collectivité de Saint-Barthélemy, a mené un travail d'identification des organismes publics et privés dont l'activité est indispensable à l'activité économique et à la cohésion sociale du territoire. Une échelle d'urgence et de temps d'intervention a également été définie par ce même organisme :

NIVEAU D'URGENCE RÉACTION

CRITIQUE	IMMÉDIATE
IMPORTANT	72 HEURES
PRÉOCCUPANT	5 JOURS
SIGNIFICATIF	15 JOURS
NON SIGNIFICATIF	30 JOURS

Les enjeux de cybersécurité sont donc essentiels pour la Collectivité et tous les usagers.



AVANT

JE ME PRÉPARE

- Je me forme aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité
- J'assure la mise à jour régulière des systèmes d'exploitation et des logiciels et j'applique les correctifs de sécurité dès que possible
- Je sauvegarde régulièrement les données et je teste leur restauration
- Je limite les droits d'accès aux informations sensibles selon le principe du moindre privilège
- J'utilise des mots de passe forts et mets en place l'authentification à deux facteurs (2FA)
- J'installe des systèmes de détection d'intrusion (IDS) et de prévention (IPS)
- Je mets en place des outils de surveillance réseau et de journalisation
- Je signale les incidents

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

- J'identifie la nature et l'étendue de l'attaque
- J'isole si possible le système compromis pour limiter la propagation de l'attaque
- Je bloque les connexions non autorisées et change les mots de passe si nécessaire
- Je collecte et préserve les preuves de l'incident

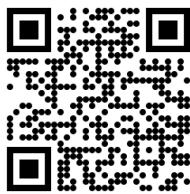
Le rôle des autorités

- Activer l'équipe de réponse aux incidents et suivre le protocole de réponse établi
- Informer rapidement le personnel concerné sans créer de panique
- Maintenir une communication claire et continue avec les équipes
- Contacter les organismes de régulation et informer les experts en cybersécurité externes si besoin

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

- J'effectue une analyse approfondie de l'incident pour comprendre les causes
- J'évalue l'impact de l'attaque sur les opérations et les données
- Je rédige un rapport d'incident et documente les erreurs et succès pour améliorer le plan de réponse
- Je mets à jour les politiques de sécurité en fonction des leçons tirées
- J'informe les clients, partenaires et parties prenantes des mesures prises après l'incident
- Je gère la réputation de l'entreprise par des communications transparentes
- Je surveille les systèmes pour détecter d'éventuelles activités suspectes après l'incident
- Je réévalue les mesures de sécurité en place et ajuste si nécessaire



LE SAVIEZ-VOUS ?

LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY S'EST SAISIE DES ENJEUX DE CYBERSÉCURITÉ EN ÉTANT À L'INITIATIVE AU CÔTÉ DE LA GUADELOUPE ET DE LA GUYANE DE LA CRÉATION DE L'AGENCE CARIBÉENNE DE LA CYBERSÉCURITÉ (ACCYB) ET DE LA MISE EN PLACE PROCHAINE DU CSIRT ATLANTIC (COMPUTER SECURITY INCIDENT RESPONSE TEAM). L'ACCYB A POUR OBJECTIF DE RECENSER LES DIFFÉRENTES MENACES AUXQUELLES LA RÉGION EST SOUMISE AFIN D'ORGANISER AU MOINS DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION DANS LA ZONE CARAÏBES.



TECHNOLOGIQUES

INDUSTRIEL ET DE STOCKAGE



À RETENIR
À SAINT-BARTHÉLEMY
LES PRINCIPAUX RISQUES INDUSTRIELS SE CONCENTRENT DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE PUBLIC.

LE RISQUE INDUSTRIEL EST UN RISQUE TECHNOLOGIQUE D'ORIGINE ANTHROPIQUE. IL PEUT SE MANIFESTER PAR UN ACCIDENT SE PRODUISANT SUR UN SITE INDUSTRIEL OU UN SITE DE STOCKAGE. UN ACCIDENT INDUSTRIEL PEUT ENTRAINER DES CONSÉQUENCES GRAVES POUR LE PERSONNEL DU SITE, LES POPULATIONS, LES BIENS, L'ENVIRONNEMENT OU LE MILIEU NATUREL.

Les effets résultants d'un accident industriel peuvent être de 3 types :

- effet de surpression : conséquence d'une explosion, c'est la propagation à grande vitesse d'une onde de pression
- effet thermique : soit par rayonnement, par conduction ou convection
- effet toxique : dispersion d'un nuage à la suite d'une rupture du contenant, ou de fumées d'incendie.

À Saint-Barthélemy les principaux risques industriels se concentrent dans la zone industrielle de Public mais aussi au niveau des stations-services, de la zone aéroportuaire et d'entreprises possédant du stockage. Plusieurs établissements industriels sont susceptibles de générer, du fait

Zone industrielle de Public, M. Gherardi, 2024

de leur activité et leur situation, des risques pour la population environnante (industries chimiques, stockage et distribution de produits chimiques/pétroliers, chaufferies, etc.). Pour les Installations classées pour la protection de l'environnement, des études de danger analysées et validées par les services de l'État permettent de connaître les risques. Ces établissements subissent un contrôle régulier de leurs installations.

À Saint-Barthélemy, les accidents industriels ont des conséquences exacerbées en raison de la petite taille de l'île et de son isolement. La proximité des zones résidentielles aux sites industriels et la densité de population augmentent les risques d'exposition directe et pourraient rapidement saturer les infrastructures de santé. Les conséquences environnementales pourraient elles aussi s'avérer dévastatrices, des incidents comme des déversements chimiques pourraient causer des dommages irréversibles aux récifs coralliens et zones protégées, affectant gravement le tourisme, un secteur clé de l'économie.



Incendie dans la zone professionnelle du site de propreté Dalkia Wastenergy, avril 2020



AVANT

JE ME PRÉPARE

- Je m'informe sur l'existence du risque le(s) type(s) et le niveau de risque
- J'estime ma vulnérabilité (distance en fonction du risque)
- Je me renseigne sur les canaux d'alarmes et les consignes spécifiques au risque industriel

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

En cas de danger immédiat

- Je m'abstiens de toucher ou d'entrer en contact avec des produits chimiques
- Je m'éloigne de la zone de danger, si possible selon un axe perpendiculaire au vent

Dans tous les cas

- Je rejoins le bâtiment le plus proche et je m'y confine
- Je calfeutre les ouvertures et les bouches d'aération
- J'alerte le plus vite possible les services de secours
- Je m'abstiens de me déplacer sauf en cas d'extrême urgence
- Je m'informe en écoutant la radio et j'évite de téléphoner sauf en cas d'extrême urgence

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

- Je reste en zone sécurisée et j'attends les consignes des autorités
- J'aère le local de mise à l'abri
- Si je pense avoir été intoxiqué·e, je demande un avis médical
- Si je pense avoir été en contact avec un produit toxique et en cas d'irritation : se doucher, changer de vêtements



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ISOLEMENT DE L'ÎLE ET SA DÉPENDANCE À DES RESSOURCES IMPORTÉES ACCENTUENT LES RISQUES INDUSTRIELS, RENDANT LA GESTION DES ACCIDENTS ENCORE PLUS COMPLEXE.

TECHNOLOGIQUE

TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE (TMD)



À RETENIR

LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES NE CONCERNE PAS QUE DES PRODUITS HAUTEMENT TOXIQUES, EXPLOSIFS OU POLLUANTS. TOUTES LES PRODUITS DONT NOUS AVONS RÉGULIÈREMENT BESOIN, COMME LES CARBURANTS, LE GAZ OU LES ENGRAIS, PEUVENT, EN CAS D'ÉVÉNEMENT, PRÉSENTER DES RISQUES POUR LA POPULATION OU L'ENVIRONNEMENT.

LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES, OU RISQUE TMD EST LIÉ À LA PROBABILITÉ D'UN ACCIDENT SE PRODUISANT LORS DU TRANSPORT DE CES MATIÈRES PAR VOIE ROUTIÈRE, FERROVIAIRE, VOIE D'EAU, LES AIRS OU PAR CANALISATION.

Pour faciliter la circulation des marchandises dangereuses entre les pays, la réglementation TMD est principalement internationale et repose sur des règlements spécifiques à chaque mode de transport. Elle vient en complément d'autres réglementations comme celles concernant la protection des travailleurs ou des consommateurs.

L'**explosion** peut être occasionnée par un choc avec production d'étincelles, par l'échauffement d'une cuve de produit volatil ou comprimé, par le mélange de plusieurs produits ou par l'allumage inopiné d'artifices ou de munitions. Une explosion peut provoquer des effets thermiques, mais également mécaniques (effet de surpression), du fait de l'onde de choc.

L'**incendie** peut être causé par l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, un choc contre un obstacle (avec production d'étincelles), l'inflammation accidentelle d'une fuite. Un incendie engendre des effets thermiques (brûlures) qui peuvent être aggra-

vés par des problèmes d'asphyxie et d'intoxication, liés à l'émission de fumées toxiques.

La pollution : Un rejet liquide ou gazeux peut conduire à une pollution brutale ou différée de l'air, des eaux superficielles ou souterraines (nappe phréatique), avec risque d'atteinte de la flore, des fruits et légumes, de la faune, puis des hommes, au bout de la chaîne alimentaire.

Ces marchandises dangereuses peuvent entraîner des conséquences graves pour la population, l'environnement et les biens. Les personnes physiques directement ou indirectement exposées aux conséquences de l'accident peuvent se trouver dans un lieu public, à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Le risque pour ces personnes peut aller de la blessure légère au décès.

Les causes d'un accident de TMD peuvent mettre à mal l'outil économique d'une zone. Les entreprises voisines du lieu de l'accident, les routes, etc. peuvent être détruites ou gravement endommagées, d'où des conséquences économiques désastreuses.

Un accident de TMD peut avoir des répercussions importantes sur les écosystèmes. On peut assister à une destruction partielle ou totale de la faune et de la flore. Les conséquences d'un accident peuvent également avoir un impact sanitaire (pollution des nappes phréatiques par exemple) et, par voie de conséquence, un effet sur les populations. On parlera alors d'un « effet différé ».



JE SUIS TÉMOIN D'UN ACCIDENT DE TMD

- Je protège les lieux d'un suraccident par une signalisation adaptée
- Je demande aux personnes se trouvant à proximité de s'éloigner
- Je donne l'alerte aux sapeurs-pompiers en précisant :
 - le lieu exact de l'accident
 - le moyen de transport
 - la nature du sinistre
 - la présence de victimes
 - la présence de panneaux oranges ou non et le cas échéant le numéro qu'ils comportent - sans s'exposer pour lire ces plaques si elles ne sont pas visibles



Code danger **33**
Code matière **1203**

Plaque «Code Danger»



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE TRANSPORT DES MD À SAINT-BARTHÉLEMY EST RÉALISÉ À PARTIR DE DIVERS MODES DE TRANSPORTS, PRINCIPALEMENT LA ROUTE ET LA MER ET DANS UNE MOINDRE MESURE L'AÉRIEN. LE TRANSPORT ROUTIER EST LE PLUS EXPOSÉ, CAR LES CAUSES D'ACCIDENTS SONT MULTIPLES. L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRANSPORT, LES DÉFAILLANCES TECHNIQUES DES VÉHICULES, LES FAUTES DE CONDUITE DES CONDUCTEURS ET LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES MULTIPLIENT LES RISQUES D'ACCIDENTS.

EN CAS DE FUITE DE MATIÈRES DANGEREUSES

- Je m'abstiens de toucher ou d'entrer en contact avec le produit
- Je quitte la zone de l'accident et je m'éloigne si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un éventuel nuage toxique
- En cas de picotement ou d'odeur forte, je respire à travers un mouchoir mouillé
- Je rejoins le bâtiment le plus proche et je m'y confine
- Je calfeutre les ouvertures et les bouches d'aération
- J'alerte le plus vite possible les services de secours
- Je m'abstiens de me déplacer sauf en cas d'extrême urgence
- Je m'informe en écoutant la radio et j'évite de téléphoner sauf en cas d'extrême urgence

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

- Je reste en zone sécurisée et j'attends les consignes des autorités
- J'aère le local de mise à l'abri
- Si je pense avoir été intoxiqué·e, je demande un avis médical
- Si je pense avoir été en contact avec un produit toxique et en cas d'irritation : se doucher, changer de vêtements



TECHNOLOGIQUE

CRISE DE L'ÉNERGIE



À RETENIR

UNE COUPURE ÉLECTRIQUE PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES GRAVES ET MULTIPLES. **OUTRE L'ARRÊT QUASI-TOTAL DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE,** **ELLE COMPROMET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS.**

Les pertes de réseaux en cascade, tels que l'énergie, les télécommunications et même l'eau potable, peuvent se succéder en fonction de la durée de l'interruption. Cette situation peut être aggravée par la dépendance entre structures vitales, entraînant des effets dominos sur le territoire. De plus, les coupures prolongées peuvent compromettre les communications, mettant en danger l'acheminement des appels aux services d'urgence et augmentant les risques d'accidents routiers, de cambriolages et de pénuries de carburant. Le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) a été adopté en 2023. Il s'inscrit dans le plan d'action pour la transition énergétique de l'île de Saint-Barthélemy engagé depuis 2016.

À Saint-Barthélemy, lors du passage de l'ouragan Irma en 2017, la centrale thermique au fioul a été inondée et fortement endommagée, entraînant son arrêt. L'absence d'électricité a causé une rupture de l'approvisionnement en eau potable, normalement produite par deux usines de dessalement, dont l'une a été

Centrale EDF, M.Gherardi, 2024

endommagée par les vagues. La station de traitement des eaux usées a été détruite à 80%, selon les informations de Saur, le gestionnaire sur place. Malgré les conditions particulièrement difficiles d'intervention, et le passage quelques jours après des cyclones José et Maria, EDF a rétabli, dès le 8 septembre 2017, une réalimentation en électricité d'urgence des sites vitaux et prioritaires (hôpital, usine de dessalement, aéroport...). En cinq semaines, le groupe avait raccordé la totalité des foyers à l'électricité.

Suite au passage de cet ouragan, des travaux ont été effectués sur le réseau électrique afin de renforcer sa résilience : 100% des câbles moyennes tensions (HTA) sont enterrés ; 90% des réseaux basse tension sont enterrés ; ¼ des postes ont moins de 5 ans. Dans les zones submersibles, les postes de transformation et les coffrets (Raccordement Emergent Modulaire Basse Tension, ci-après « RMBT » et comptages) sont surélevés de 1 m et ils sont renforcés avec du béton. Sur toute l'île, la plupart des coffrets sont encastrés dans des murs en béton.

Un projet de renouvellement des moteurs de la centrale thermique exploitée par EDF SEI est en cours et permettra de renforcer les capacités de production d'électricité de l'île. Le dynamisme économique du territoire entraînant une demande en électricité toujours plus importante, ce projet permettra également d'y répondre. Situé en zone inondable et submersible, la nouvelle centrale sera réhaussee de 1,5 mètre.



AVANT

JE ME PRÉPARE

- J'optimise l'autonomie énergétique de mon habitation (Panneaux photovoltaïques, groupe électrogène)
- J'entretiens les sources d'énergie utilisées périodiquement ou en secours
- Je m'informe sur les coupures électriques
- Je m'équipe : moyens d'éclairages sur batterie/piles, Chargeurs solaires
- Je constitue des réserves alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (si le logement n'est pas équipé de four ou plaque à gaz)
- Je constitue des réserves en eau (une crise de l'énergie peu induire une baisse importante voir un arrêt de la production d'eau sur l'île)

PENDANT

J'AUSSI LES BONS RÉFLEXES

- Je me tiens informé·e des potentiels délestages
- Je réduis ma consommation électrique au strict minimum
- Si mon habitation dispose d'une source autonome en énergie, je l'active et me déconnecte du réseau EDF
- Je débranche les appareils électriques non essentiels
- Je suis vigilant·e sur la bonne conservation des aliments frais et congelés avant consommation

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

- Je m'informe des éventuelles restrictions et du retour à la normale



LE SAVIEZ-VOUS ?

EN JUILLET 2023, LES MACHINES DE LA CENTRALE EDF DE SAINT-BARTHÉLEMY ONT ÉTÉ ARRÊTÉES PRIVANT TOUTE L'ÎLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE. MÊME SI CE BLACK-OUT SOUDAIN A DURÉ MOINS DE 48H, IL A RÉVÉLÉ UNE CERTAINE FRAGilité DES INFRASTRUCTURES ET A DEMANDÉ UN EFFORT COLLECTIF DE SOBRIÉTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION LOCALE.



AUTRES RISQUES MAJEURS

ECHOUAGE DE SARGASSES



À RETENIR

LES DEUX PLAGES LES PLUS TOUCHÉES À SAINT-BARTHÉLEMY SONT ANSE DES CAYES ET MARIGOT. LA PLAGE DE MARIGOT SOUFFRE PARTICULIÈREMENT DES ÉCHOUAGES D'ALGUES, EN RAISON DE SA POSITION ENCLAVÉE, ET DE SA FRAGILISATION PAR D'AUTRES SOURCES DE POLLUTION. SON ACCÈS DIFFICILE COMPLIQUE D'AUTANT PLUS LE RAMASSAGE.

et de lutte ont été mises en place.

En 2018, la Collectivité de Saint-Barthélemy a collecté plus de 9 000 tonnes de sargasses pour un coût de 1,2 million d'euros, en s'appuyant sur un entretien quotidien des plages touristiques et des ramassages ponctuels ailleurs. Des projets pilotes, comme l'installation d'un barrage flottant à Marigot, ont été étudiés pour faciliter la col-

lecte dans des zones particulièrement touchées, mais les contraintes liées aux courants et à la barrière de corail compliquent leur mise en œuvre. En mars 2022, le gouvernement a lancé un Plan sargasses 2022-2025 doté de 36 millions d'euros, incluant 26 mesures pour mieux prévenir et gérer les échouages, avec un soutien financier accru aux collectivités locales. En janvier 2023, Saint-Barthélemy a organisé sa première réunion dans ce cadre, rassemblant les services de l'État et les élus locaux. Une étude technique sur les courants marins, financée à 70 % par l'État, a été décidée pour mieux anticiper les échouages, tandis que des capteurs seront installés à Marigot et à l'Anse des Cayes pour mesurer les émanations toxiques. En 2022, près de 11 900 tonnes d'algues ont été collectées pour un coût de 1,6 million d'euros, mais les contraintes géographiques de l'île nécessitent des solutions variées. Des réflexions sur le traitement des algues, comme l'incinération ou le compostage, restent en cours, bien que complexes. Face à cet enjeu sanitaire et économique, des coopérations inter-îles et internationales sont encouragées pour mutualiser les expériences et agir sur les causes globales du phénomène.

Sargasses sur la plage de Saint-Jean, Collectivité, 2021



Ramassage de sargasses à Saint-Barthélemy



AVANT

JE ME PRÉPARE

- Je suis les bulletins météorologiques et les prévisions concernant les sargasses
- J'observe les courants marins et les conditions océaniques
- Je m'informe sur les risques associés et l'impact des sargasses sur l'environnement et la santé

Le rôle des autorités

- Les autorités peuvent identifier les zones à risques et établir des priorités d'intervention
- Les autorités peuvent mettre en place des barrières flottantes pour limiter l'arrivée des sargasses sur les plages
- Les autorités peuvent préparer des équipements et des ressources nécessaires pour le ramassage des sargasses

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

- J'évite la fréquentation et la baignade sur les plages envahies d'algues sargasses fraîches, et surtout en décomposition
- Je reste à l'écart des zones de stockage des algues ramassées mais stockées en amas denses
- Je consulte mon médecin traitant ou les urgences en cas de symptômes associés à une exposition aux algues en décomposition (irritations des yeux, des voies respiratoires, maux de tête, nausées, fatigue inhabituelle, vertiges)

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

Le rôle des autorités

- Continuer le ramassage des sargasses et s'assurer qu'elles sont correctement éliminées ou recyclées
- Évaluer l'impact environnemental de l'échouage et mettre en place des actions pour limiter les conséquences
- Analyser les données collectées pour améliorer la réponse aux futurs échouages
- Évaluer l'efficacité des mesures prises et ajuster le plan d'intervention si nécessaire
- Informer la communauté sur les résultats du nettoyage et les mesures prises
- Promouvoir la sensibilisation continue sur le sujet pour renforcer la résilience face aux échouages futurs

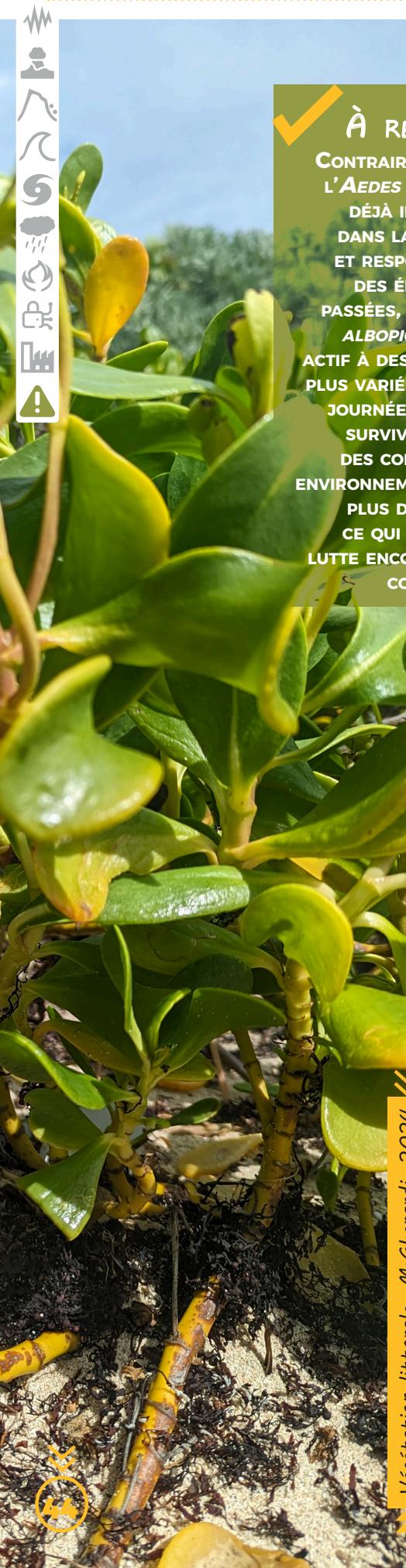
LE SAVIEZ-VOUS ?

LES GAZ MALODORANTS SONT ISSUS DE LA DÉCOMPOSITION DES ALGUES : MÉLANGE GAZEUX COMPOSÉ D'ENVIRON 50 % À 70 % DE MÉTHANE (CH₄), DE 20 % À 50 % DE GAZ CARBONIQUE (CO₂) ET DE QUELQUES GAZ DONT L'HYDROGÈNE SULFURÉ (H₂S). L'H₂S A UNE ODEUR TRÈS CARACTÉRISTIQUE D'ŒUF POURRI. LE RISQUE SANITAIRE LIÉ À LA DÉCOMPOSITION DES ALGUES EST ÉVITÉ SI ELLES SONT RAMASSÉES AVANT LEUR DÉGRADATION. UN ENLÈVEMENT DES SARGASSES AVANT LEUR DÉCOMPOSITION VOIRE DONC MÊME LEUR ÉCHOUAGE EST PRÉCONISÉ. L'OBJECTIF EST LEUR SÉCHAGE RAPIDE. LES ÉTALER EST DONC PRÉFÉRABLE.



AUTRES RISQUES MAJEURS

ÉPIDÉMIE À TRANSMISSION VECTORIELLE



À RETENIR

CONTRAIREMENT À L'*AEDES AEGYPTI*, DÉJÀ IMPLANTÉ DANS LA RÉGION ET RESPONSABLE DES ÉPIDÉMIES PASSÉES, L'*AEDES ALBOPICTUS* EST ACTIF À DES HEURES PLUS VARIÉES DE LA JOURNÉE ET PEUT SURVIVRE DANS DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES PLUS DIVERSES, CE QUI REND SA LUTTE ENCORE PLUS COMPLEXE.

Végétation littorale, M-Gherardi, 2024

LE MOUSTIQUE TIGRE (*AEDES ALBOPICTUS*) EST UN VECTEUR DE MALADIES DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANT SUR L'ÎLE DE SAINT-BARTHÉLEMY, COMME DANS DE NOMBREUSES AUTRES RÉGIONS DES ANTILLES.

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*), vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika, a été détecté pour la première fois dans l'arc antillais en octobre 2024, précisément dans le quartier de Lorient à Saint-Barthélemy. Cette découverte a suscité une vigilance accrue des autorités sanitaires locales, qui ont mis en place des mesures de contrôle pour limiter sa prolifération, notamment des pulvérisations d'insecticide.

Saint-Barthélemy est particulièrement vulnérable aux maladies transmises par les moustiques en raison de son climat tropical chaud et humide, qui favorise leur prolifération. L'île a été confrontée à plusieurs épidémies de dengue au fil des ans, la plus récente ayant débuté à la mi-septembre 2023.

Selon l'Agence Régionale de Santé (ARS), environ 90 nouveaux cas de dengue étaient signalés chaque semaine, mettant à rude épreuve les infrastructures sanitaires locales. Les symptômes de la dengue, incluant fièvre élevée, douleurs articulaires et musculaires, ainsi que des complica-

tions hémorragiques potentielles, ont eu un impact considérable sur la population et les visiteurs de l'île.

L'introduction du moustique tigre pourrait aggraver la situation épidémiologique de Saint-Barthélemy, car cette espèce est connue pour être particulièrement agressive envers l'être humain et capable de transmettre les virus à un rythme élevé. Pour faire face à cette menace, la Collectivité de Saint-Barthélemy et l'ARS ont déployé un plan de lutte incluant des campagnes de sensibilisation auprès de la population, la destruction des gîtes larvaires (comme les récipients d'eau stagnante), et des opérations de pulvérisation d'insecticides ciblées dans les zones les plus touchées. Des brigades de démoustication effectuent également des visites de contrôle chez les particuliers pour éliminer les sources potentielles de reproduction du moustique. Malgré ces efforts, la lutte contre le moustique tigre reste un défi majeur pour Saint-Barthélemy, compte tenu de sa forte activité touristique qui favorise les déplacements et l'introduction continue de nouveaux vecteurs.



Panneau de prévention



AVANT

JE ME PRÉPARE

Pour mes proches et moi

- Je m'informe sur les risques épidémiques et les mesures de prévention comme la vaccination
- Je privilégie le lavage des mains et l'utilisation de désinfectants
- Je maintiens de bonnes pratiques d'hygiène alimentaire
- J'utilise des répulsifs et porte des vêtements couvrants

Pour mon habitation

- J'élimine les gîtes larvaires (lieux de ponte) : vider régulièrement tous les contenants d'eau stagnante, couvrir hermétiquement les réserves d'eau, entretenir les gouttières

Le rôle des autorités

- Former le personnel de santé aux protocoles d'urgence
- Réfléchir et élaborer des protocoles de réponse rapide

PENDANT

J'AI LES BONS RÉFLEXES

- Je m'informe régulièrement sur l'évolution de la situation
- Je limite les rassemblements et les événements publics
- Je privilégie le télétravail lorsque c'est possible

Le rôle des autorités

- Mettre en place un système de surveillance épidémiologique
- Analyser les données pour ajuster les mesures de prévention
- Garantir l'accès aux services de santé pour les cas suspects ou confirmés
- Organiser des campagnes de vaccination si un vaccin est disponible
- Assurer un traitement approprié pour les patients
- Mettre en place des contrôles sanitaires aux points d'entrée (aéroports, ports, etc.)

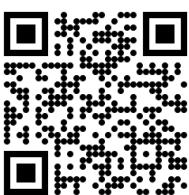
APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

- Je maintiens des bonnes pratiques d'hygiène

Le rôle des autorités

- Analyser l'efficacité des mesures mises en place
- Identifier les leçons apprises pour améliorer la préparation future
- Continuer la surveillance des maladies liées à l'épidémie
- Proposer un suivi médical aux personnes ayant été touchées
- Mettre en place des services de soutien pour les personnes affectées psychologiquement par l'épidémie
- Informer la population sur la fin de l'épidémie et les mesures à prendre pour éviter une résurgence
- Investir dans la recherche et le développement pour mieux se préparer aux futures épidémies
- Renforcer les systèmes de santé et la collaboration internationale



LE SAVIEZ-VOUS ?

DANS LES ANTILLES, EN GUYANE ET DANS LE PACIFIQUE, C'EST HISTORIQUEMENT L'AEDES AEGYPTI QUI EST PRÉSENT ET À L'ORIGINE DES PRINCIPALES ÉPIDÉMIES DE DENGUE, DE FIÈVRE JAUNE, DE CHIKUNGUNYA ET, DEPUIS FIN 2015, DE ZIKA.

AUTRES RISQUES MAJEURS

CRISE DE L'EAU



UNE CRISE DE L'EAU SE TRADUIT PAR UNE SITUATION DE NON-ACCÈS À UNE SOURCE D'EAU POTABLE.

Les départements français d'outre-mer tels que la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, ont régulièrement connu des pénuries d'eau potable. Ces régions restent vulnérables, d'autant que les scénarios climatiques futurs prévoient

des épisodes de sécheresse de plus en plus longs sur ces régions (Résultats du projet C3AF), nécessitant une vigilance continue pour assurer un approvisionnement en eau potable stable et suffisant.

Les épisodes de forte houle, notamment en provenance de l'ouest, provoquent l'ensablement et l'encrassement des systèmes de captage d'eau de mer des usines de dessalement. Par exemple, en septembre 2023, l'usine de production d'eau potable de Public a dû être arrêtée en raison de l'invasion de sargasses et de la forte houle, empêchant le bon fonctionnement des capteurs d'eau de mer.

La consommation excessive d'eau, en particulier pendant les périodes touristiques, dépasse souvent la capacité de production des usines de dessalement. En mars 2023, la consommation a atteint près de 300 m³ par heure, alors que la capacité maximale de production est de 190 m³ par heure. Cette surconsommation entraîne des coupures d'eau prolongées dans plusieurs quartiers.

Des défaillances mécaniques au sein des installations de production d'eau peuvent réduire la capacité de production. En mars 2023, des casses sur les équipements de la SIDEM ont limité l'approvisionnement en eau, contraignant la SAUR à restreindre la distribution à certains quartiers prioritaires. Ce fut également le cas en juin 2024, où l'usine de production d'eau potable de la Sidem à Public a fonctionné en-dessous de sa capacité normale en raison d'une panne sur une unité mobile temporaire. La production était de 150 m³ par heure, insuffisante pour répondre à la consommation de l'île, entraînant des pénuries, notamment à Dévet, Vitet et aux extrémités du réseau.



Lors des interruptions majeures de la production d'eau, la Collectivité de Saint-Barthélemy a instauré des mesures de restriction, telles que l'interdiction du remplissage des piscines, du lavage des véhicules non essentiels et de l'arrosage des jardins. Ces mesures visent à prioriser l'usage domestique de l'eau. Des points de distribution d'eau potable ont été mis en place pour les résidents. Par exemple, en mars 2023, la Collectivité a distribué jusqu'à 100 litres d'eau par personne sur le parking de l'hôtel de la Collectivité à Gustavia.



Borne incendie, M. Gherardi, 2024



AVANT

JE ME PRÉPARE

- Je nettoie périodiquement la citerne de mon habitation : maintenir en bon état la pompe et le système de filtration
- Je vérifie l'état des gouttières
- Je maintiens à jour un stock d'eau potable (à minima 10 litres par personnes)
- Je me tiens informé·e des coupures d'eau « saisonnières » programmées sur le réseau (travaux, arrêt de production...)

PENDANT

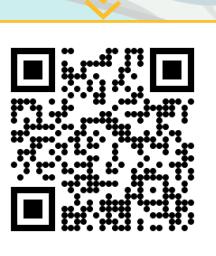
J'AI LES BONS RÉFLEXES

- Je respecte les arrêtés en vigueur en matière d'utilisation de l'eau
- J'évite le gaspillage et je rationne les ressources
- J'utilise l'eau uniquement pour les besoins essentiels
- Je m'informe sur la durée des coupures et sur l'évolution des remises en service temporaires éventuelles

APRÈS

JE RESTE VIGILANT·E

- Je me renseigne sur la qualité de l'eau et des éventuelles restrictions
- Je remets à niveau mes réserves d'eau
- Je me renseigne sur la pérennité du service et du retour à la normal



LE SAVIEZ-VOUS ?

APRÈS LE PASSAGE DE L'OURAGAN IRMA EN 2017, UN PEU MOINS DE 40 000 PERSONNES SUR LA PARTIE FRANÇAISE DE L'ÎLE DE SAINT-MARTIN ONT ÉTÉ PRIVÉES D'EAU POTABLE. L'USINE DE DESSALEMENT DE L'ÎLE FUT GRAVEMENT ENDOMMAGÉE PAR L'OURAGAN. IL FAUDRA ATTENDRE LE 2 NOVEMBRE 2017 POUR COUVRIR LES BESOINS QUOTIDIENS EN EAU DE LA POPULATION. JUSQU'ALORS, LA DISTRIBUTION D'EAU EN BOUTEILLE A CONSTITUÉ LA SEULE SOURCE D'EAU POTABLE.



AUTRES RISQUES MAJEURS

TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC



À RETENIR
SUR L'ÎLE DE SAINT-BARTHÉLEMY, LA SÉCURITÉ ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE SONT ASSURÉS PRINCIPALEMENT PAR LA GENDARMERIE NATIONALE, LA POLICE TERRITORIALE, ET PONCTUELLEMENT PAR DES DÉTACHEMENTS MILITAIRES DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES (FAA) BASÉES EN GUADELOUPE ET EN MARTINIQUE.

LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC DÉSIGNENT DES SITUATIONS OÙ LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LE BON FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ SONT PERTURBÉS PAR DES COMPORTEMENTS OU DES ÉVÉNEMENTS. CES TROUBLES PEUVENT VARIER EN NATURE ET EN GRAVITÉ, ALLANT DES PETITES INFRACTIONS AUX ÉMEUTES MAJEURES.

Les troubles à l'ordre public prennent diverses formes, parmi lesquelles les manifestations et les protestations jouent un rôle significatif. Lorsque les manifestations deviennent violentes ou non contrôlées, elles peuvent mener à des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre, entraînant des blessures et des dégâts matériels importants.

Depuis septembre 2024, la Martinique et la Guadeloupe ont été le théâtre de troubles sociaux majeurs liés à la hausse du coût de la vie et aux inégalités socio-économiques. Selon une étude de l'Insee publiée en 2023, les prix alimentaires étaient en moyenne 40 % plus élevés en Martinique qu'en France métropolitaine. Les revendications ont conduit à des manifestations pacifiques, mais aussi à des violences urbaines, notamment des pillages, des incendies et des affrontements avec les forces de l'ordre. Le 10 octobre 2024, une nuit de chaos a entraîné la fermeture de l'aéroport et des écoles,

avec plus de 1 000 passagers déroutés vers la Guadeloupe. En Guadeloupe, les tensions ont également été vives. Le 25 octobre 2024, l'île a subi une panne d'électricité généralisée après que des travailleurs en grève ont pris le contrôle de la principale centrale électrique, provoquant une interruption des services essentiels et des perturbations majeures dans la vie quotidienne des habitants. En réponse, le gouvernement a instauré un couvre-feu pour maintenir l'ordre public.

Les actes de criminalité et les délits représentent une menace constante pour l'ordre public. En mai 2024, l'île de Saint-Barthélemy a d'ailleurs connu une série de violents cambriolages à main armée. Deux braquages ont été signalés dans des résidences à Grand-Cul-de-Sac et à Saint-Jean, où des individus armés ont dérobé de l'argent et des biens de valeur. Parallèlement, des incendies criminels de véhicules ont eu lieu à Gustavia.

Les actes de terrorisme visent à semer la peur et à déstabiliser la société par des actes de violence extrême. En 2015, la France a été frappée par trois vagues d'attentats terroristes majeurs perpétrés par des djihadistes affiliés à l'État islamique. En janvier, les attaques contre Charlie Hebdo et un supermarché casher ont causé 17 morts. En novembre, les attentats de Paris, incluant le Bataclan, ont fait 130 morts et plus de 350 blessés, marquant l'attaque la plus meurtrière sur le sol français depuis la Seconde Guerre mondiale.





AVANT

JE ME PRÉPARE

- Je me tiens informé·e des risques via les sources officielles
- J'apprends les gestes de premiers secours et je prépare un sac d'urgence
- Je me renseigne sur les lieux de refuges et les itinéraires d'évacuation
- Je suis vigilant·e dans les lieux publics et je respecte les consignes de sécurité dans les lieux dits sensibles
- Je signale tout objets ou comportements suspects aux autorités

PENDANT

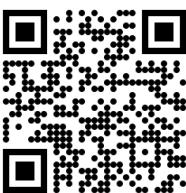
J'AI LES BONS RÉFLEXES

- Je m'éloigne discrètement et immédiatement si possible, de la zone de danger
- Je me réfugie dans un endroit sécurisé en évitant les mouvements de foule ou les attroupements
- Je contacte les secours dès que possible
- J'écoute les consignes des forces de l'ordre et je respecte les périmètres de sécurité
- J'évite d'utiliser mon téléphone sauf en cas d'urgence absolue afin de limiter de saturer les lignes d'urgence

APRÈS

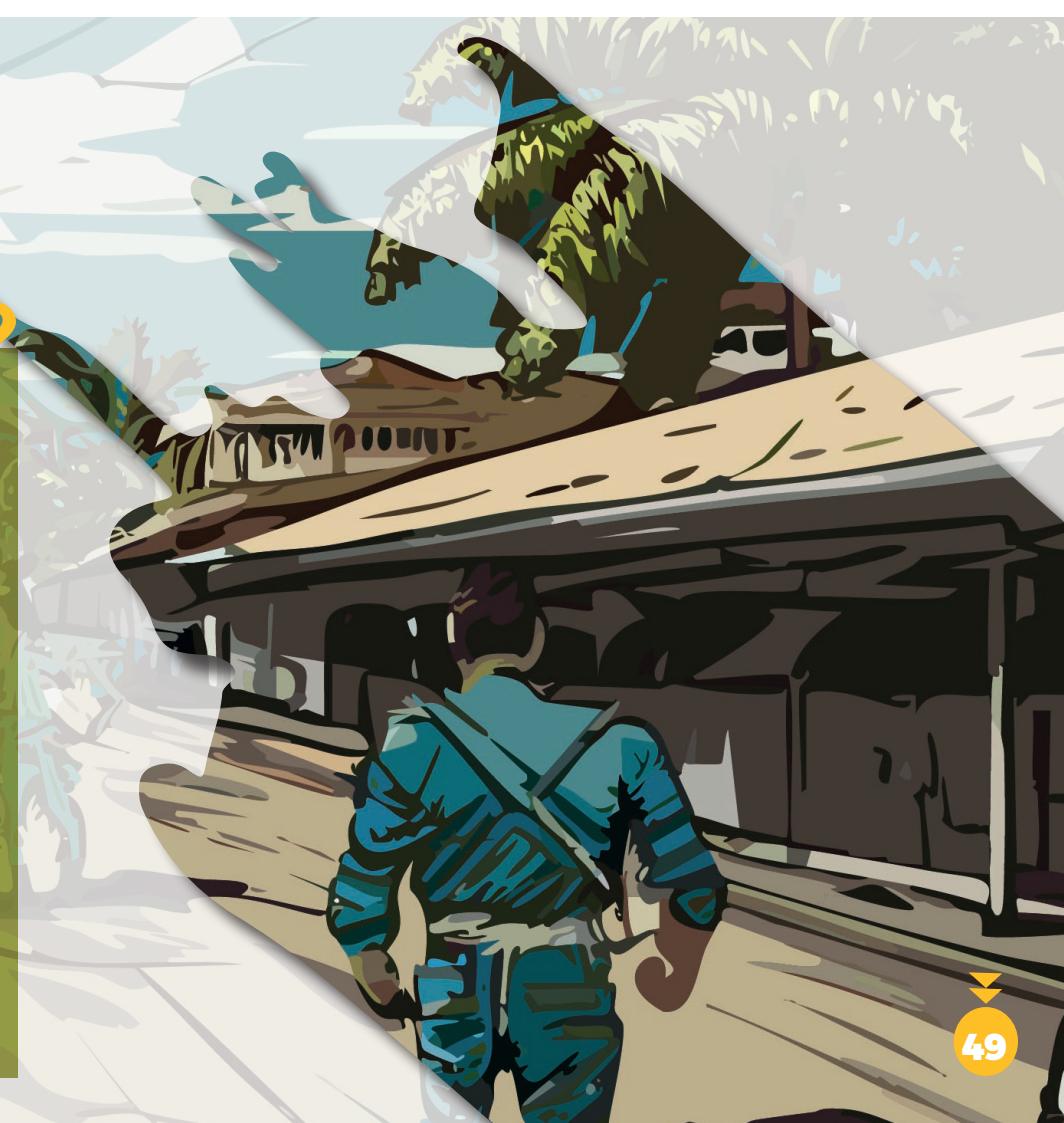
JE RESTE VIGILANT·E

- Je reste à l'abri jusqu'à la levée officielle de l'alerte
- Je suis les consignes des autorités et je me tiens informé·e de l'évolution de la situation
- Je suis les recommandations sur les déplacements
- Si possible, je porte assistance aux personnes blessées sans les déplacer sauf en cas de danger imminent
- Je signale aux autorités toutes observations importantes pouvant aider l'enquête
- Je participe aux cellules de soutien psychologique si nécessaire
- Je partage les informations officielles et sans relayer de fausses nouvelles



LE SAVIEZ-VOUS ?

APRÈS LE PASSAGE DE L'OURAGAN IRMA EN SEPTEMBRE 2017, LA FRANCE A DÉPLOYÉ UN IMPORTANT DISPOSITIF MILITAIRE POUR VENIR EN AIDE AUX POPULATIONS DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN. FIN SEPTEMBRE 2017, ENVIRON 1 700 MILITAIRES ÉTAIENT DÉPLOYÉS DANS LES ANTILLES, DONT 1 200 À SAINT-MARTIN. BIEN QUE LA MAJORITÉ DES FORCES AIENT ÉTÉ CONCENTRÉES SUR CETTE ÎLE EN RAISON DE L'AMPLEUR DES DÉGÂTS, SAINT-BARTHÉLEMY A ÉGALEMENT PU BÉNÉFICIER DE L'ASSISTANCE MILITAIRE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ, PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉBRAIEMENT ET SOUTENIR LA POPULATION LOCALE.





©Crédits photos
LAGAM, Collectivité de
Saint-Barthélemy

©Conception
LAGAM, Lagahé Emilie, 2025